

ÉTHIQUE & LIBERTÉ

Le journal de l'Église de Scientologie



Bienvenue à l'Église de Scientologie Ile-de-France

Voir page 12



Rev. Danièle Cournot
ÉGLISE DE SCIENTOLOGIE
ILE-DE-FRANCE

Nous vous souhaitons la bienvenue à ce nouveau numéro du magazine Ethique & Liberté.

Nous abordons un certain nombre de sujets, mais j'aimerais attirer votre attention sur une question qui est, à mon avis, de la plus haute importance. En effet, elle concerne la société dans laquelle nous vivons, et le droit des citoyens français à poursuivre leur buts sans avoir à subir l'oppression de nos élus.

Il s'agit de la récente commission parlementaire sur les "sectes".

Vous pensez peut-être que ce sujet n'a aucun rapport avec votre propre vie et ne signifie rien pour vous ; ou bien vous pensez que vous savez déjà de quoi il s'agit car vous avez lu les journaux ; ou peut-être n'avez-vous même pas entendu parler de cette commission.

Dans tous les cas, cette dernière devrait concerner chaque français et française, car la question est grave. Il est urgent que tous ceux qui croient à la liberté en prennent conscience ; nous sommes tous en danger lorsqu'un gouvernement se place au-dessus des lois et s'approprie le "droit" de manipuler et de tromper ceux qu'ils sont censés servir.

Saviez-vous, par exemple, qu'en une période de six mois, la commission sur les sectes n'a interrogé que vingt personnes ? Que ces vingt personnes ont toutes été sélectionnées à l'avance, et que toutes avaient déjà une opinion connue,

prévisible, et préparée ? Et qu'en revanche elle refusa aux spécialistes et experts en religion les plus respectés et reconnus de France et du monde entier, de présenter un point de vue impartial ?

En conséquence, le rapport publié par la commission est d'une telle intolérance et d'une telle pauvreté d'esprit qu'il génère les réactions de spécialistes du monde entier.

Le quotidien Washington Times, par exemple, fait remarquer que la commission inclue dans la catégorie des "sectes" le Baptême, qui est la religion de M. Clinton, le président des Etats-Unis.

Dans ce numéro d'Ethique & Liberté, nous allons étudier de plus près les sources de renseignements consultés par la commission. Il existe parmi nous des éléments qui constituent de toute évidence une menace pour la démocratie, et cela concerne chaque français et française, quelles que soient leurs croyances ou leur religion.

Les informations présentées dans ce numéro sont de nature plus optimiste et, nous l'espérons, réconfortante. Car bien qu'il soit nécessaire de faire face à des questions comme la corruption politique, il existe aussi un grand nombre de groupes et d'individus constructifs qui travaillent à améliorer la société.

En conclusion, ce numéro est aussi l'occasion de célébrer l'inauguration d'une nouvelle église de Scientologie dans la région parisienne : l'église de Scientologie Ile de France. J'espère que nos lecteurs répondront nombreux à notre invitation de visiter de l'église. Nos portes sont ouvertes sept jours sur sept et les visiteurs sont toujours bienvenus.

Et bien sûr, votre point de vue sur les articles d'Ethique & Liberté est apprécié et nous sommes toujours heureux de recevoir vos lettres.

Des spécialistes en religion du monde entier condamnent le rapport de la commission parlementaire sur les "sectes" :

Le droit de persécuter



Le rapport de la commission parlementaire sur les "sectes" a été largement condamné en France et dans le monde entier – non par ceux qui sont critiqués dans le rapport, mais par des autorités religieuses et universitaires très respectées. Pourquoi ?

voir page 2

Sommaire

Les spécialistes en religion du monde entier condamnent l'action du Parlement.....	2
J. Guyard : difficultés avec la loi.....	4
Trop de mensonge.....	6
La propagande Nazi.....	8
Un groupe antireligieux américain se désagrège.....	10
Bienvenue à l'Église de Scientologie d'Ile-de-France.....	12
Non à la drogue. Oui à la vie.....	13
Les Scientologues célèbrent leur croissance internationale et leurs succès.....	14
Les Scientologues mènent des campagnes d'alphabétisation en Afrique du Sud.....	16
Défenseurs des Droits de l'Homme récompensés.....	17
Renforcer les relations familiales.....	18
Une invitation à la liberté, l'homme peut sauver son âme.....	20

Les spécialistes en religion du monde entier condamnent l'action du Parlement

« Le rapport de la commission parlementaire sur les sectes, publié en France le 10 janvier 1996, présente de façon incorrecte et simpliste un phénomène complexe... La commission française a de toute évidence travaillé à partir d'informations défectueuses... Fondé sur les accusations de "témoins anonymes, ce rapport constitue un appel à la chasse aux sorcières. Un comble si l'on se souvient que la devise par laquelle la France aime à être représentée dans le monde entier est : "Liberté, Égalité, Fraternité." »

(Professeur Massimo Introvigne
Directeur du Centre d'études
sur les nouvelles religions, Turin,
Italie.)

Le 10 janvier 1996, la commission spéciale d'enquête sur les sectes publia son rapport, un exposé indéniablement accusateur sur le "problème des sectes" en France.

Le rapport condamne un nombre étonnant de groupes divers, religieux ou non, les cataloguant comme "sectes dangereuses", tout en admettant que le classement n'était fondé que sur des opinions. Cela n'empêcha pas la commission de recommander sans le moindre scrupule que le gouvernement adopte des mesures dictatoriales : si les "sectes" ne violent aucune loi, il faut tout de même trouver comment contourner la loi pour les persécuter.

Provenant d'un groupe censé être objectif, il n'est pas surprenant que le grand public, qui n'est pas adéquatement informé, soit alarmé par le rapport et pense que la "question des sectes" est un problème grave.

On peut aussi comprendre que le rapport ait fait l'objet de protestations de la part de ceux qui se sentent injustement persécutés et classés à tort dans la catégorie des "sectes".

Mais comment explique-t-on la réaction indignée, instantanée

et spontanée, des spécialistes en religion les plus respectés et renommés en France et même dans d'autres pays ? Car c'est en effet ce qui s'est produit.

Erreurs évidentes

Des experts du monde entier ont exprimé leur inquiétude devant des vices et des erreurs de faits si fondamentaux et graves qu'essayer de les expliquer en disant que ce sont des erreurs involontaires démon-

trerait un niveau d'ignorance et d'incompétence inconcevable chez un homme politique, même le plus inepte.

Quelle serait alors la seule explication possible de ce rapport ? Sans doute le rôle le plus honteux du gouvernement, qui hélas s'est souvent répété dans l'histoire, et qui est celui de servir les intérêts des pouvoirs en place et d'opprimer les opinions et les croyances des minorités.

Et là on peut dire que la question est grave, et devrait concerner tous les citoyens. Car lorsqu'un gouvernement s'estime autorisé à poursuivre en secret ses propres intérêts en manipulant l'opinion publique, qui est réellement en sécurité ?

La commission a commencé son travail en juillet 1995 après que le parlementaire Jacques Guyard, qui a admis depuis longtemps être un porte-parole des groupes comme l'ADFI, eût tiré parti du drame récent du "temple solaire", un groupe réellement suspect apparemment poussé par sa propre interprétation d'un christianisme apocalyptique.

Aucune personne sensée ne s'opposerait à une enquête concernant les événements entourant le drame du "temple solaire". Mais il est absurde, voire injuste, de placer systématiquement d'autres groupes dans la même catégorie ; n'importe qui peut voir cela, même avec une connaissance des religions du niveau de l'école primaire. Dans la liste des "sectes" de la commission figure par exemple l'Église baptiste, la religion du président des États-Unis !

Un autre exemple est l'inclusion d'une association catholique, l'Office culturel de Cluny, vivement critiqué par plusieurs évêques.

L'évêché de Troyes a envoyé au président de l'Assemblée Nationale la lettre suivante : "Je ne peux admettre que la communauté de l'office culturel de Cluny qui est dans le diocèse de Troyes soit qualifié de secte. J'estime que le tort qui lui est ainsi causé l'atteint non seulement elle-même et l'Église catholique dans le département de l'Aube, mais aussi l'État, qui est mis en situation de juge et partie sur le terrain des libertés fondamentales qu'il doit garantir."

Le journal *La Croix* du 10 février 1996 publia un communiqué du Secrétariat Général de la "Conférence épiscopale française" qui dit ceci : "Certains s'inquiètent de voir circuler dans les

"Le rapport de la commission d'enquête sur les sectes est une insulte outrageuse contre des centaines de groupes religieux qui se consacrent à une quête spirituelle et qui ne souhaitent que le bien de leur prochain."

Professeur Massimo Introvigne
Directeur du Centre
d'études sur les nouvelles
religions Turin, Italie.

Professeur Susan Palmer
Dawson College,
Quebec, Canada.

Professeur J. Gordon Melton
Directeur de l'Institut d'études
de la religion américaine,
Californie, USA.

Professeur Eileen Barker
Directeur à INFORM, professeur
de sociologie des mouvements
religieux, London School of Economics,
Londres, Royaume Uni.



médias, se réclamant du rapport, des listes de groupes qualifiés de "sectes" dont on se demande qui les a inspirés : se substituant à l'autorité judiciaire par une condamnation où l'accusé n'a pas été entendu suivant les règles du droit dans un procès contradictoire et légal".

Les évêques italiens ont eux aussi exprimé leur inquiétude lorsque l'Opus Dei, ordre catholique traditionnel, fut attaqué. L'Opus Dei est cautionné par le Pape Jean-Paul II, qui en 1992 a béatifié son fondateur Josemaria Escrivá de Balaquer, étape préliminaire à sa déclaration de sainteté. En mars 1996, deux mois après la publication du rapport de la commission, le Pape donna à une église du sud de Rome le nom de Escrivá de Balaquer.

Les dessous de l'histoire

Les diverses autorités furent si nombreuses à exprimer leur inquiétude à propos des dangers que représente le rapport de cette commission que certains d'entre eux entreprirent de compiler un sommaire de leurs opinions. Le Centre d'études sur les nouvelles religions (CESNUR) est une organisation internationale fondée en 1988 et dont le quartier général se trouve à Turin en Italie. Le CESNUR possède l'une des plus grandes bibliothèques d'Europe sur le sujet des nouvelles religions et religions minoritaires. En outre les spécialistes indépendants du CESNUR assistent les autorités recherchant des renseignements dans ce domaine. Reconnu dans le monde entier comme l'une des sources les plus respectées qui soient si l'on désire obtenir des renseignements exacts et à jour. Ni le CESNUR ni ses spécialistes ne sont membres de l'une de ces religions minoritaires.

Selon une lettre du directeur du CESNUR, le Professeur Massimo Introvigne : "Le rapport présente de façon incorrecte et simplifiée un phénomène complexe et pourrait facilement instaurer un droit de persécution, non seulement en France, mais aussi dans d'autres pays, à cause du rôle leader de la France au plan culturel en Europe et dans le reste du monde."

Le Professeur Introvigne fit remarquer que "Tout en ignorant les deux dernières décades de recherche sur les nouveaux mouvements religieux menées par une cohorte de spécialistes à travers l'Europe et l'Amérique du Nord, la commission a apparemment pris la plupart de ses informations auprès de diverses organisations anti-secte telles que ADFI/UNADFI et CCMM, appartenant toutes à un réseau international anti-secte bien connu (voir "Un groupe antireligieux américain se désagrège", en page 10). Ces groupes ont multiplié les publications de travaux non scientifiques basés sur les préjugés, et dans les dix dernières années leurs obser-

vations ont systématiquement été jugées sans valeur par les tribunaux d'Amérique du Nord et du Royaume Uni."

On ne saurait trop souligner le fait que la commission s'est appuyée en grande partie sur des renseignements non vérifiés provenant de l'ADFI. Le rapport de la commission déclare que sur une période de six mois, elle n'a interrogé que vingt personnes, pendant vingt et une heures au total, et que ceci lui aurait permis de "prendre connaissance des informations, de l'expérience et des analyses de personnes ayant à des titres divers, une connaissance approfondie du phénomène sectaire."

Qui étaient ces vingt personnes ? Presque exclusivement des représentants de l'ADFI ou de groupes liés à l'ADFI, ou encore d'individus dont la seule source d'information était l'ADFI. Leurs "témoignages" étaient aussi prévisibles et contrôlés que l'étaient les "conclusions" de la commission. Celle-ci refusa catégoriquement d'entendre des témoignages de spécialistes en religion reconnus dans ce domaine.

Jean Bauberot, directeur du groupe de sociologie des religions et de la laïcité au CNRS (Centre National de Recherches Scientifiques), une autorité incontestée qui n'a pas été entendue, fit remarquer à propos de la commission que de ne sélectionner que vingt personnes et de les entendre sous le couvert de l'anonymat et à huis clos est une étrange façon de faire pour des gens qui accusent les autres de pratiques occultes. "Je suis choqué par le fonctionnement de cette commission" a-t-il dit.

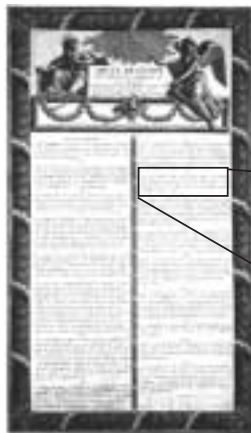
Selon lui, la commission n'a pas su totalement garder ses distances avec une "conception militante anti-secte" et des "jugements de valeur" quand aux croyances de ces groupes. Jean Bauberot relève que si l'on retient les critères retenus par les députés pour définir les sectes, "des syndicats, des partis, des associations caritatives etc., devraient logiquement être incluses dans la liste..."

La "lettre du CESNUR", en réponse au rapport de la commission cite et résume les opinions de nombreuses autres autorités.

Des méthodes hautement suspectes

"Visiblement les travaux de la Commission ont été très sommaires" dit François Chevallier, professeur agrégé de droit public. "Pour l'essentiel, le rapport reprend et décalque les analyses effectuées par les R.G. c'est donc un travail de deuxième main... Elle reconnaît elle-même n'avoir qu'une très faible connaissance du phénomène qu'elle analyse... Peut-on sérieusement soutenir en même temps qu'il faut combattre le phénomène et qu'on ne le connaît pas réellement ? ... la commission exclut de son champ

Création d'un observatoire pour étudier les religions minoritaires



Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Le 15 avril 1996, quelques-uns des spécialistes et des autorités du monde du droit les plus respectés de la nation ont fondé un "Observatoire" pour étudier les religions minoritaires dans un "esprit objectif, indépendant et scientifique."

Cet Observatoire considère les point suivants comme ayant une priorité absolue :

- Etudier la doctrine et les pratiques des religions minoritaires en examinant leurs publications et en entendant leurs dirigeants, leurs membres et leurs anciens membres.

- Faire des recherches sur chaque mouvement et rédiger

quantité de travail qu'ils ont accompli dans ce domaine ainsi que pour leur attachement aux questions de liberté publique."

Selon le Figaro du 27 avril, "En présentant leurs projets à la presse... les quatre juristes qui

NUL NE DOIT ÊTRE INQUIÉTÉ POUR SES OPINIONS MÊME RELIGIEUSES, POURVU QUE LEUR MANIFESTATION NE TROUBLE PAS L'ORDRE PUBLIC ÉTABLI PAR LA LOI.

des documents informatifs sérieux et objectifs ; ceux-ci seront destinés à la distribution dans les administrations, aux membres officiels d'autorités locales, magistrats, officiers de police, gendarmes, travailleurs sociaux et autres autorités ainsi qu'aux médias.

- Contrôler les renseignements qui circulent dans les médias sur les minorités religieuses.

- Etablir un rapport annuel sur les tendances concernant les minorités religieuses en France, destiné à être distribué à diverses autorités.

Peu après sa formation, l'Observatoire publia la déclaration suivante : "L'Observatoire est composé d'hommes de loi connus pour la qualité et la

composition du bureau de l'Observatoire privé" – Philippe Gast, docteur en droit, M L. Olivier Seguy, M Karim Achoui, avocats à la cour, et M J. Marc Florand, professeur de droit et président de cet observatoire – "n'ont pas manqué de dénoncer les critères "fous" et "discutables" retenus par le rapport parlementaire". On compte également parmi les membres : le professeur Jean Buffard ; le bâtonnier Noël ; le bâtonnier Lussan, pour n'en citer que quelques uns.

L'Observatoire a fait remarquer que l'indépendance et l'objectivité étant essentielles à sa mission, il n'incluait pas d'hommes politiques ou de représentants du gouvernement.

d'étude les "religions traditionnelles"... Est-ce par simple lapsus que ne figure pas dans les "religions traditionnelles" la religion israélite ?

Une dangereuse ignorance

Plusieurs spécialistes ont fait remarquer que le problème que présente l'analyse de la commission sur les "sectes" est qu'elle dénote une profonde ignorance des religions.

Une violation des valeurs fondamentales

Maitre Olivier-Louis Seguy chargé des cours au conservatoire national des Arts et métiers et avocat à la Cour d'Appel de Paris a déclaré dans un article des Petites Affiches du 5 février 1996 : "Toute tentative de légiférer sur le contenu des enseignements d'un nouveau mouvement religieux, d'un nouveau mouvement de pensée, qu'il soit qualifié ou non de secte par ses détracteurs, se heurterait aux

valeurs fondatrices que notre république a adoptées au cours des deux derniers siècles..."

Philippe Gast, docteur en Droit et Maître de conférence à l'Université du Havre a souligné dans les Petites Affiches du 7 février 1996 : "La commission aurait dû consulter des spécialistes de ces questions" a-t-il dit "et que ce ne soit pas des personnes souvent de bonne volonté, certes, mais incompétentes et qui se donnent l'expression d'exister en menant une croisade médiatique contre leurs fantasmes diabolisés."

Une démonstration de stupidité

Enfin, le docteur Introvigne révèle un fait qui illustre les méthodes de travail inacceptables de la commission. En effet, le rapport glorifie le fait qu'en Italie, on reconnaît le crime de "piaggio" et la commission suggère qu'on utilise cela comme modèle pour une loi française destinée à contrôler les minorités.

Cependant, comme le fait remarquer le docteur Introvigne, il n'existe pas de loi de piaggio, ni en Italie, ni nulle part d'ailleurs. "Piaggio" est le nom d'une marque bien connue de motocyclettes italiennes.

"Mais, dit le docteur Introvigne, même si la commission avait été capable d'utiliser le terme correct Plagio le délit de plagio a été éliminé du code pénal italien en 1981 par la cour constitutionnelle, justement à cause de son caractère vague et de son lien avec des théories sur la manipulation mentale déjà extrêmement incertaines dans la psychiatrie."

Pour quiconque croit à la sauvegarde de la liberté d'opinion et d'expression, il est intolérable qu'une commission parlementaire puisse se conduire de la sorte et user de procédés aussi iniques, fondant ses conclusions sur des preuves aussi évidemment discréditées. Et la moindre des choses est de transmettre la vérité.

Jacques Guyard : Le député de tous les soupçons



Dans notre dernier numéro d'*Ethique & Liberté*, nous expliquions comment le député Jacques Guyard, rapporteur de la récente Commission d'enquête parlementaire sur les nouveaux mouvements religieux, faisait lui-même l'objet d'enquêtes pour divers délits. Mais ce n'était qu'un début !

Le juge d'instruction Jean-Marie d'Huy semble avoir des raisons de s'intéresser au député de l'Essonne : la corruption et le trafic d'influence ne sont pas de petits délits dont on s'acquitte par le simple paiement d'une amende.

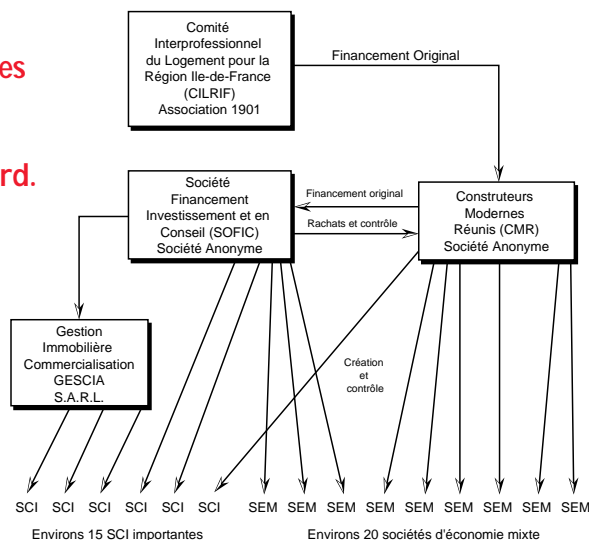
Dans ce cas, nous pouvons nous demander sérieusement comment Jacques Guyard a pu s'ériger en juge de la moralité d'autrui en tant que rapporteur.

C'est d'honnêteté – ou de son contraire – dont nous devons parler et comment ceci s'applique à M. Guyard quand il modifie le contenu d'un jugement du tribunal en vue d'incriminer un nouveau mouvement religieux qui n'avait aucune raison de figurer dans son rapport. En effet, plusieurs jugements cités par le rapport Guyard sont interprétés comme une condamnation pour fraude fiscale de l'Église de Scientologie alors que celle-ci n'a jamais été condamnée et encore moins pour ce motif.

Drapé dans son immunité parlementaire, Guyard savait qu'il ne risquait rien. Mais au-delà de l'anecdote elle-même, l'incident est surtout révélateur des méthodes employées par ce politicien pour arriver à ses fins.

Ceci explique certainement la controverse grandissante au sujet de ce rapport que beaucoup considèrent comme une menace pour les droits du citoyen et la prise de position de certains parlementaires qui très récemment dénonçaient aux moyens de questions écrites adressées au Gouvernement, les dangers de certaines mesures jugées discriminatoires.

Le labyrinthe complexes des entreprises financières entourant Jacques Guyard.



Une revue électorale "Une ville, ma ville" publiée dans la région d'Evry, dresse un intéressant inventaire des juteuses affaires de M. Jacques Guyard, député de la région.

L'article commence par un bref rappel historique pour décrire les circonstances dans lesquelles Jacques Guyard fut mis en examen pour corruption et trafic d'influence dans l'affaire de la SAGES. On y rappelle comment Renaud Van Ruymbeké, célèbre conseiller de la Cour d'appel de Rennes, après avoir effectué une perquisition très remarquée au siège du Parti Socialiste alors au pouvoir, fut en mesure de reconstituer le puzzle du réseau de financement occulte

qu'avait mis au point le Président du bureau d'études de la SAGES.

Moins connue que l'affaire Urba, l'opération SAGES draine néanmoins quelques centaines de millions de francs dans les caisses des élus concernés.

Les copains d'abord

Selon cette même revue, le juge Van Ruymbeké n'avait pas hésité pas à formuler des accusations précises contre Jacques Guyard : "La SAGES et l'ARAVIS ont facturé des sommes considérables pour des marchés passés avec la ville d'Evry". 9,5 millions de francs selon l'estimation du juge. Ce dernier ajoute en outre que "la SAGES a été facturée d'un montant de 34 320 francs pour un voyage à Managua pour le compte de Jacques Guyard". Le Parisien a publié un document attestant que pour la seule rénovation des bâtiments de l'Hôtel de Ville d'Evry, la SAGES a reçu la somme de 500 000 F. La note de Van Ruymbeké remonte à 1992.

On parle parfois de lenteur de la Justice : dans l'affaire Guyard, par exemple, il aura fallu trois ans à la Justice pour réagir. S'agit-il d'un mystère judiciaire ou du résultat d'habiles manœuvres accompagnées d'intervention politiques aux niveaux les plus élevés de l'appareil de l'Etat ?

On ne peut rien affirmer. Mais peu de temps après le changement de gouvernement, le magistrat Jean-Marie d'Huy décide (en février 1995) d'enquêter sur la SANE (Société des Agglomérations Nouvelles d'Evry), et de mettre en examen Jacques Guyard et François Bousquet (ancien président de la SANE) pour corruption et trafic d'influence.

Dans une autre affaire, dont on parle moins, on retrouve Jacques

Guyard qui, en 1982, crée le CILRIF (Comité Interprofessionnel de la Région d'Ile-de-France), et nomme à sa tête un de ses amis, Alexandre Moussa, le parrain de son fils, pour en assurer la gestion. Ce comité interprofessionnel, chargé de collecter la cotisation du 1 % patronal pour le logement social, encaisse environ 200 millions de francs en l'espace d'une dizaine d'années.

Mais après quelques temps, le CILRIF est soupçonné de détournement de fonds et l'ANPEC (Agence nationale, participation, emploi, effort construction) porte plainte. Cette plainte finalement consolidée par une autre déposée par un expert comptable provoquera l'ouverture d'une information judiciaire.

La revue "Une ville, ma ville" explique comment Guyard, en tant que président du CILRIF, aurait signé un contrat avec son ami Moussa, au titre duquel il acceptait de payer à ce dernier des indemnités jugées exorbitantes. Par la suite, lorsque Guyard devient ministre du gouvernement d'Edith Cresson, il nomme un autre de ses amis, Alain Danet, le Maire d'Elancourt à la tête du CILRIF.

Alain Danet trouve alors un prétexte pour débarquer Moussa, et pour lui payer par la même occasion plusieurs millions de francs d'indemnités. La police judiciaire décide de mener une enquête sur Moussa et Danet ; la défense de ce dernier se résume alors à affirmer que : "Ce montant n'avait pas été fixé par moi, mais négocié par l'ancien président du CILRIF [Guyard] et accordé à l'unanimité par le comité de direction avant que je ne le paye."

Ceci ne fait que reporter la faute sur l'ancien président. Force est de reconnaître cependant que la réponse est logique et se demande-t-on pourquoi la justice s'est contenté jusque là de limiter cette enquête à Alain Danet et Alexandre Moussa ?

Un copain sous les verrous

Au départ de l'enquête, le juge et la brigade financière de la PJ avaient beaucoup de questions. Les réponses ne tardèrent pas. Les enquêteurs découvrent que les fonctionnaires du logement social travaillent probablement très dur puisqu'ils bénéficient d'avantages non négligeables. Ceci explique sans doute pourquoi Moussa avait pour voiture de fonction une Lancia d'une valeur de 200 000 francs. Mais ce que les enquêteurs ont eu du mal à s'expliquer, c'est comment le zélé directeur avait fait pour conserver cette voiture après son départ du CILRIF.



C'est probablement le manque de réponses satisfaisantes à cette question et à quelques autres qui ont poussé le juge à écrouer l'ancien directeur du CILRIF le 21 septembre 1994, pour ne le libérer que six mois plus tard, à l'issue de la période de détention provisoire maximale.

Contrairement à ce que beaucoup pensent, cette affaire est loin d'être classée. La PJ enquête à présent sur une société créée par le CILRIF, Moussa, Guyard et ses enfants : les Constructeurs Modernes Réunis (CMR).

L'enquête révèle en effet que de grosses sommes ont été échangées entre les deux sociétés, et certains "frais" semblent mériter quelques éclaircissements. Que dire, en effet, d'une somme de 270 000 francs pour un voyage de loisir pour une vingtaine de députés du PS en ex-URSS ? Quoi qu'il en soit, malgré ses "lourdes pertes", la société semble n'avoir eu aucune difficulté à payer 512 000 francs à Moussa, ni 70 000 à la femme du président d'une société de logements sociaux, ni 750 000 francs en primes diverses, et n'a pas hésité à payer 150 000 francs à Jacques Guyard lui-même sous la forme d'une prime exceptionnelle.

L'enquête révèle aussi l'existence "d'un contrat commercial" signé entre le fils de Jacques Guyard et un certain Patrick Finel, agissant comme rapporteur d'affaires. Or, étrange coïncidence, Patrick Finel est justement le mari de Marie-Noëlle Lieneman, ministre du logement à l'époque des faits. Il y a aussi diverses sommes payées sur les comptes de Moussa et de Finel et que l'expert-comptable chargé de l'audit de la société ne parvint jamais à expliquer.

Mais tout cela nous écarte sans doute du plus important : la CMR, une société qui n'était constituée à l'origine par un capital associatif (les fonds du CILRIF), prend un remarquable essor économique. D'abord, elle crée la GESSICA, une société de gestion immobilière, qui ensuite rachète une grande partie du capital de la CMR. Puis la CMR crée la SOFIC, qui, elle aussi, rachète peu après les parts restantes de la CMR et de la GESSICA. Finalement, contrairement à ce qu'on pourrait croire, les associations peuvent s'avérer très lucratives pour certaines personnes.

La SOFIC devient ensuite une holding constituée de la CMR, de la GESSICA, de diverses sociétés civiles immobilières, et d'un peu plus d'une vingtaine de sociétés d'économie mixte aux activités diversifiées, disséminées dans les municipalités de gauche de la région, et dans lesquelles la SOFIC a investi.

Curieusement, en 1994, tout

maire avaient acheté plus de 300 hectares de terrain vague localisés entre la Seine et la voie ferrée à Vigneux, prévoyant d'y faire bâtir un complexe résidentiel et industriel avec plus de 10 000 logements et autant de bureaux, par l'intermédiaire d'une société, la SAPC.

Or il apparaît soudain que la SAPC créée en 1991 dans l'unique but d'acheter ce terrain, a été fon-

de l'affaire SAGES à Evry, après avoir mis Guyard en examen, se penche maintenant sur la SEMEC dans le cadre d'une nouvelle procédure d'instruction. Au même moment, un autre juge d'instruction, M. Solaro, est aussi nommé pour enquêter sur la même société, qui gère également les parkings de la ville.

Il est assez rare qu'une même société fasse l'objet de deux enquêtes pénales en même temps. Mais là aussi, plane l'ombre du soupçon et ces enquêtes auraient pu commencer bien plus tôt. Quelques années auparavant en effet, la SEMEC avait déjà attiré l'attention de la Justice quand il fut découvert que les employés de la police municipale chargés de collecter l'argent des parcmètres gérés par cette société avaient détourné des sommes considérables. Cette situation révéla de nombreuses autres irrégularités, notamment celle d'avoir chargé la SEMEC de collecter l'argent des parcmètres alors que légalement cette mission ne pouvait être confiée qu'aux services fiscaux.

Alors que le maire d'Evry se sortait en extremis de cette affaire une autre enquête administrative était aussitôt ouverte par la Cour Régionale des Comptes. Le rapport de cette haute autorité démontre que la SEMEC utilisait effectivement les

L'un des problèmes posé par ce genre d'affaires et de la corruption en général, est qu'elles ont tendance à pourrir les cercles parlementaires en transformant les hommes politiques en victimes potentielles de chantage. Nous en sommes arrivés au point où le jeu politique lui-même est devenu synonyme d'échange d'influences, de pressions et de manœuvres, et constitue une menace pour la démocratie. Il n'y a qu'à lire les pages politiques de nos quotidiens pour s'en convaincre.

A la lumière de ceci et sachant que la plupart des témoignages sur lesquels la commission s'appuie proviennent des Renseignements Généraux (voir notre article intitulé "Les spécialistes en religion du monde entier condamnant l'action du Parlement ?" page 2), on est en droit de se demander quel crédit à apporter à ce rapport et à ses recommandations.

C'est à cette question que répondait récemment le professeur Jean Bauberot, directeur d'un groupe de recherche du CNRS sur la sociologie des religions, une autorité mondiale incontestée dans ce domaine. Le sociologue fait remarquer que la commission Guyard ne s'est basée que sur les témoignages d'une vingtaine de personnes soigneusement triées sur le volet et dont aucune n'avait de qualifications en matière de religions, et qui plus est à huis clos et sous le couvert de l'anonymat. Étrange approche en effet pour des gens qui accusent les autres d'avoir des choses à cacher, souligne Jean Bauberot. "Je suis choqué par le fonctionnement de cette commission" a-t-il simplement déclaré.

Mais le professeur Massimo Introvigne, directeur du centre d'étude des nouvelles religions à Turin en Italie, autre autorité internationalement respectée dans les affaires de religions, est allé plus loin encore en décrivant le rapport Guyard comme "une attaque incendiaire dirigée contre des centaines de groupes religieux engagés dans une quête spirituelle et animés d'intentions tout à fait bienveillantes envers leurs prochains. Sans fondement, si ce ne sont les accusations non vérifiées de "témoins" anonymes, [ce rapport] incite à une chasse aux sorcières dirigée contre des innocents, un comble et une ironie quand on pense à la bannière sous laquelle la France aime à être reconnue dans le monde : liberté, égalité, fraternité".

La corruption, et le doute qu'elle engendre dans la tête des citoyens envers les institutions, est effrayant pour l'avenir. Il est quelquefois désespérant pour le citoyen de base d'avoir le sentiment que ses efforts consentis au nom de la solidarité ne serviraient à enrichir que quelques malfrats en col blancs. Il y a de quoi douter de la possibilité de pouvoir compter un jour sur un gouvernement honnête et donc respectueux des libertés individuelles.

Ce sentiment est néanmoins trompeur. Les prévaricateurs, quel que soit leur parti, ne sont pas la majorité. Il suffit d'observer les actes : certains couvrent les faits délictueux ; d'autres les combattent effectivement et travaillent, construisent, savent écouter et œuvrent pour la majorité. Il est facile alors de savoir à qui l'on doit apporter sa confiance.

Pour la seule opération de s'entendre sur la construction de l'Hôtel de Ville d'Evry (ci-dessus), SAGES a reçu une "commission" de 500 000 FF.

s'effondre. L'éventail des sociétés placées sous l'égide de la SOFIC part en fumée : les entreprises déposent le bilan les unes après les autres et toutes sont finalement prononcées en liquidation. La justice devrait peut-être s'étonner de l'étrange coïncidence par laquelle toutes ces sociétés font justement faillite au moment où débute une enquête sur la CILRIF.

Mais cette affaire présente encore des zones d'ombre qui nous réservent sans doute quelques belles surprises. Quand Ethique & Liberté a demandé à examiner les bilans de cette immense holding immobilière qu'est la SOFIC, il s'est avéré qu'en fait aucun bilan ne fut envoyé au Tribunal de commerce de la loi l'exige. Y avait-il quelque chose à cacher ?

Une odeur putride sous la surface

Mais la ville nouvelle d'Evry semble avoir un autre panier de crabes sales à laver. Le Magazine "Une Ville, Ma Ville", rapporte notamment une vive controverse entre le maire et le quotidien Le Parisien. En septembre 1991, le quotidien révélait que Jacques Guyard, à l'époque Secrétaire d'Etat à l'éducation technique du gouvernement Cresson était impliqué dans une vaste opération immobilière. Les journalistes décriaient comment les enfants du

mère par la SOFIC alors que celle-ci appartenait encore à la CMR dirigée à l'époque par Jacques Guyard lui-même, alors Secrétaire d'Etat à l'Education Technique. Seule ombre au tableau, la Constitution interdit expressément aux membres du gouvernement de diriger une société. Et à juste titre, car on imagine aisément qu'il serait tentant de profiter d'une telle position pour spéculer.

Compte tenu de la gravité de l'accusation, Jacques Guyard obtient la publication d'un droit de réponse dans Le Parisien. Il déclare avoir démissionné de ses fonctions de PDG de la CMR à la fin de l'année 1990. Les journalistes continuent leur enquête et découvrent que le 25 janvier 1991, non seulement il apparaît encore dans la liste des membres du conseil d'administration du CMR, mais qu'il est noté de plus comme ayant assisté en personne à ce conseil. Qu'est-ce qui a poussé Jacques Guyard à mentir sciemment ce jour-là et ainsi se discréditer ? Malgré les articles du Parisien, aucune enquête officielle n'a été ouverte.

D'une certaine façon, il semble que chaque nouvelle affaire fasse oublier les précédentes. Le 16 février, Le Parisien publie un article intitulé "Un scandale couve à la SEMEC (une société d'économie mixte)" révélant que le juge d'instruction chargé

services d'une autre société, la SEPA, pour gérer les parcmètres de la ville, mais qu'en réalité la SEPA était dirigée par un directeur de la SANE et de la SEMEC.

D'autres irrégularités encore plus graves cependant ont retenu l'attention des juges et du Parquet d'Evry. Entre 1988 et 1992, la SEMEC a payé 2 200 000 francs à six employés de la SANE et de la Ville d'Evry. Lorsque la Cour des comptes a demandé les preuves du travail effectué en échange de ces sommes, la municipalité s'est trouvée dans l'incapacité totale de fournir un rapport, une analyse ou des conclusions à ce sujet. Ce genre de paiement rappelle par trop d'autres affaires découvertes dans la région du Nord-Pas-de-Calais ou plus récemment à Paris même.

Trois enquêtes à la fois

Trois enquêtes furent ouvertes sur des sociétés créées par Jacques Guyard en l'espace de trois ans. D'autres affaires similaires sont également en cours dans la région, à tel point qu'une association combattant la corruption déclarait à propos de l'Essonne qu'il s'agissait d'une "zone sinistrée qui aurait besoin d'une opération mains propres". Le Monde à son tour, en Juillet 1996, expliquait les étranges relations nouées entre Jacques Guyard et certains élus de droite dans la région.

Trop de mensonges

L'intolérance largement condamnée

“Nous croyons fermement que les juifs poursuivent des buts contraires à la constitution. Les Israélites ne sont pas une communauté religieuse, mais une organisation utilisée pour atteindre leurs buts politiques, au moyen de méthodes criminelles”.



1996. L'auteur n'en était pas Joseph Goebbels, mais Johannes Gerster du Parti Démocrate Chrétiens (CDU). La seule différence est que Gerster ne parlait pas “des juifs” mais de l'Église de Scientologie.

Le *Hamburger Abendblatt* dit à ses lecteurs qu'il soutient la liberté de la presse, la liberté d'opinion, et peut-être même la liberté de religion.

Mais la vérité est toute autre. En participant activement à une campagne de propagande de style nazi, contre l'Église de Scientologie, le *Abendblatt* a utilisé, mot pour mot, les mêmes titres que ceux parus en 1940 dans des articles antisémites d'un infâme journal nazi (*Der Stürmer*) dont le rédacteur en chef fut finalement pendu à Nuremberg pour crimes contre l'humanité.

Mais fort heureusement, beaucoup de personnes, parmi lesquelles un grand nombre d'Allemands, ont reconnu que l'intolérance “était allée trop loin”. Ces trois dernières années, la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies, le Département d'État (Ministère des affaires étrangères) des USA et diverses autres organisations, telle l'Observatoire des Droits de l'Homme d'Helsinki, ont formulé leurs plus sévères condamnations à l'égard de l'Allemagne depuis la seconde guerre mondiale.

L'un des aspects les plus alarmants de cette violence Allemande est sa source. Comme le révélait le rapport des Nations Unies de 1994, l'inquiétude la plus sérieuse n'était pas, comme on aurait pu s'y attendre, la violence de rue due aux skinheads néo-nazis mais le vaste mouvement de discrimination actuellement constaté en Allemagne. “Cette discrimination était en particulier le fait de partis politiques”, disait le rapport.

Que penseriez-vous si, en ouvrant votre journal un matin, vous trouviez la phrase ci-contre ? Probablement, il doit s'agir d'une citation de Joseph Goebbels ou d'un autre nazi du même acabit.

Si une telle remarque devait être faite de nos jours elle serait suivie d'une vague de manifestations d'horreur et d'indignation, n'est-ce pas ?

Cette calomnie fut effectivement publiée en Allemagne *Hamburger Abendblatt* le 8 août

1996. L'auteur n'en était pas Joseph Goebbels, mais Johannes Gerster du Parti Démocrate Chrétiens (CDU). La seule différence est que Gerster ne parlait pas “des juifs” mais de l'Église de Scientologie.

Cette tentative de boycott de “Mission Impossible” attira l'attention de la communauté internationale non seulement parce qu'elle fut interprétée comme une intolérance religieuse, mais aussi comme une oppression de la liberté artistique ; anathème dans un pays démocratique et trop effrayant rappel des années 30 quand la manipulation de l'art joua un rôle prédominant dans la machine de propagande nazi.

Les similitudes avec le régime nazi furent soulignées bien davantage par les remarques incendiaires des officiels du CDU. Gerster affirma qu'il était temps de “mettre les gaz” contre les Scientologues. Beaucoup d'Allemands notèrent que si c'était de l'humour, ce genre d'humour ne pouvait faire rire que des nazis. Mais l'emprunte du fanatisme n'est pas nouvelle dans cette campagne Allemande. Le chancelier Helmut Kohl peut-il ignorer le sens que le reste du monde donne aux déclarations telles que celle faite récemment par son ministre du travail, Norbert Bluem, qui demandait l'exclusion des scientologues des jardins d'enfants ?

A la suite de l'annonce du CDU, le Département d'État des États-Unis a encore exprimé sa désapprobation et le porte-parole Nicholas Burns confirma que les craintes des officiels Américains avaient déjà été exprimées aux représentants du gouvernement Allemand après de précédents incidents de discrimination dont furent victimes des scientologues. Les journaux américains, à l'image du *Wall Street Journal*, relatèrent l'épisode sous des titres tels que : “Les USA s'opposent à des mesures en Allemagne”.

Mais les réactions dépassèrent très largement les frontières des États-Unis.

Le journal hollandais *Volkscran* rapporta que “les politiciens hollandais avaient réagi avec aversion aux mesures prises en Allemagne contre le mouvement scientologue”. Le parti Démocrate-Chrétien, par la voie du parlementaire M. Hillen, souligna que le gouvernement allemand était allé trop loin. “Je ne suis pas satisfait du tout de ce qui se

« passe en Allemagne » déclara-t-il.

Monsieur M. De Bruyne, un porte-parole du parti hollandais SGP, condamna le boycott du film de Tom Cruise ainsi que l'intention récemment annoncée par le gouvernement de Bavière de mettre en œuvre des mesures discriminatoires dans le domaine de l'emploi. « *Honnêtement, cela m'effraie. Il faut des arguments très solides pour interdire à des individus l'accès à certaines professions. Il s'agit d'une mesure vraiment radicale* », dit-il.

Même le journal Allemand *Der Spiegel* souligna que ces actes intolérants pourraient « *nuire à un état ayant vocation à respecter la loi* ». Le magazine contenait aussi une critique des mesures du gouvernement de Bavière par un expert des lois constitutionnelles, Bernhard Schlink. Monsieur Schlink soulignait que ces règles pour l'emploi seraient « *extrêmement problématiques du point de vue de la loi constitutionnelle* ».

La radio nationale suisse posa la question : « *Quelle sera la prochaine cible, les catholiques ?* ». Un journal anglais, *l'Indépendant*, l'un des quotidiens nationaux les plus respectés, fit la description de l'Union des jeunes du CDU en ces termes « *une bande d'extrémistes et de fanatiques du Parti Démocratique-Chrétien du Chancelier Helmut Kohl* ».

Corriere Della Sera (italien) parla de l'Union des jeunes comme des « *militants* » lançant une « *campagne estivale guerrière* » à coup de « *polémiques alarmantes* », d'allégations « *névrotiques* » dans une « *croisade de violence* ». *L'Unita* qualifia cette campagne de « *propagande néo-nazie* ».

Il n'était même pas nécessaire de faire preuve d'imaginaire pour envisager le futur. Il y a un mois à peine, en réponse à une discrimination similaire dont fut victime le grand jazzman Chick Corea par les gouvernements du Bas Wurtemberg et de Bavière, le *Washington Times*, prestigieux journal américain, la dénomma « *Gestapo culturelle* ».

Le moment de faire une pause et de penser

En réponse à la discrimination contre Chick Corea, les journaux Américains reprirent et diffusèrent largement une dépêche très significative de l'Associated Press : « *En dépit du volume de la propagande du CDU et du SPD concernant l'Église de Scientologie, la simple question concernant les raisons pour lesquelles elle représenterait une menace, ainsi que les preuves qui pourraient être apportées à l'appui de cette thèse, est rarement soulevée et n'obtient jamais de réponse.* »

En fait, l'absence de fondement cette campagne a été soulignée à la face du monde par un « *porte-parole* » inconnu de l'Union des jeunes CDU. Au cours d'une interview sur la chaîne internationale de télévision CNN, le journaliste lui demanda si « *un*

membre de l'Église de Scientologie s'était trouvé associé à un quelconque délit en Allemagne ? Sa réponse fut : « *Je n'en sais rien* ». Il s'agissait cependant de la personne qui se présentait en tant qu'« *expert* » sur le sujet. Si cet individu s'était intéressé aux faits et ne s'était pas seulement préoccupé d'avoir son nom dans les médias, il aurait su qu'en dépit de la pression politique pour la mise en application de certaines lois, dans le but de trouver quelque chose susceptible de justifier la rhétorique haineuse des politiciens, rien n'avait été mis en évidence. En

membres du CDU qui distillaient de la propagande antireligieuse devant un cinéma. Interrogés à propos de la Scientologie, ils reconnurent *ne rien savoir à son sujet et agir sur ordre de leurs leaders*. N'est-ce pas davantage ce type de soumission qui constitue une menace pour la démocratie ? Ces jeunes fanatiques, diront-ils un jour à leurs enfants, « *nous ne savions pas, nous obéissions seulement aux ordres* » ?

Pas étonnant alors qu'un magazine allemand *Focus*, exprime ce que le reste du pays suspectait : que le vocarme à pro-

« *Je me fiche de ce qu'il fait dans sa vie privée* » dit une jeune femme. « *Je suis sûre qu'il n'est pas davantage intéressé par la miennne* ».

De nombreux journaux étrangers rapportèrent également que l'énorme succès de la sortie du film était en lui-même une preuve que la campagne du CDU était « *allée trop loin* » et avait ainsi perdu toute crédibilité aux yeux de la majorité des Allemands. Beaucoup de ces mêmes journaux citèrent Heinrich Lummer, membre du parlement fédéral qui, bien que lui-même membre du CDU, qualifia le

Allemands était horrifiée par ce dérapage vers la violence raciale. » Il pressa le gouvernement britannique « *de faire face à ce qui se passait réellement en Allemagne et de se tenir inébranlable au côté de la majorité du peuple allemand, ferme et résolu contre le mouvement d'extrême droite.* »

Implication grandissante

Parmi de nombreux membres du congrès américain ayant critiqué récemment la discrimination en cours, figure Benjamin Gilman, Président du comité du congrès chargé des relations internationales. Dans une lettre demandant l'intervention du Secrétaire d'État Américain Christopher Warren, Gilma déclara : « *cette intolérance semble avoir franchi la ligne qui la différencie d'une action discriminatoire interdite par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et les accords d'Helsinki.* »

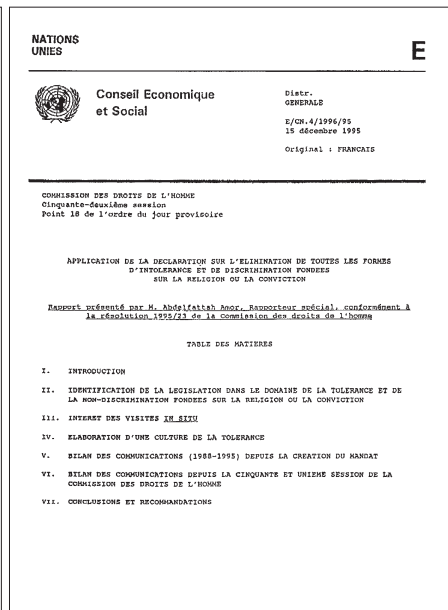
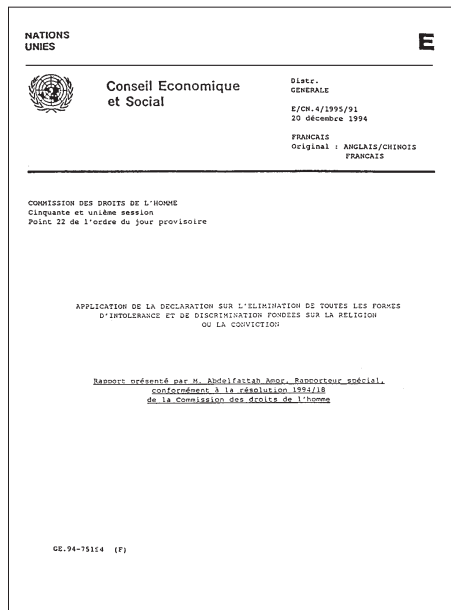
Le D' Stephen C. Feinstein, professeur et Président du département d'histoire de l'Université du Wisconsin a récemment complété une comparaison historique intitulée, « *l'art utilisé comme propagande contre les juifs et les scientologues : Echos renouvelés du passé en Allemagne* » (voir « *La propagande Nazi* » à la page suivante).

Le D' Feinstein a estimé que les « *avancées d'attaques contre la Scientologie, ainsi que l'échec des tribunaux allemands et du système politique à faire appliquer les sauvegardes constitu-*

tionnelles et les décisions judiciaires qui soutiennent l'Église de Scientologie ainsi que les principes généraux de liberté de religion, sont peut-être symptomatiques de tendances sociales et politiques plus anciennes et plus dangereuses qui ont leurs racines dans la mentalité qui a mené au troisième Reich. »

« *Le dernier grand groupe de soi-disant démons qui fut perçu comme une menace envers la société allemande, les juifs, fut exterminé, ainsi que plusieurs millions de leurs co-religionnaires dans les pays voisins* », prévient Feinstein.

Bien sûr, ce fut une issue horrible. Malheureusement, les événements actuels peuvent faire craindre un retour de l'histoire. L'Allemagne va avoir besoin de quelques encouragements extérieurs pour faire en sorte que ce « *jamais plus* » dépasse le simple cadre de la rhétorique politique.



Ces deux dernières années, la Commission des Droits de l'Homme des Nations unies a critiqué le gouvernement Allemand pour de sérieux, et de plus en plus nombreux, actes de discrimination contre des minorités ethniques et religieuses. Ces rapports, qui montrent des partis politiques comme la souce de l'intolérance, sont les critiques les plus lourdes des violations Allemandes des droits de l'Homme depuis la Seconde Guerre mondiale.

fait, après trois années d'investigations dans l'ensemble du pays, le premier magistrat de l'État de Hambourg avait conclu qu'il n'y avait rien à trouver.

Quand le journaliste lui demanda si les attaques du CDU contre l'Église de Scientologie ne présentaient pas quelque analogie avec celles observées dans « *le passé nazi de l'Allemagne* », ce chef de file ne put que bégayer, « *non... non... pas vraiment.* » Alors pourquoi tant de gens rapportèrent que sa « *remarque finale* » clairement hystérique, « *nous devons attaquer la Scientologie... nous devons attaquer la Scientologie bien plus qu'avant* » leur fit dresser les cheveux sur la tête ?

Puisqu'il admet qu'il n'a connaissance d'aucun cas où un Scientologue aurait violé la loi, qu'est-ce qui nourrit son accusation selon laquelle l'église « *menace la démocratie* » ? La meilleure réponse à cette question fut apportée par quelques

pos de la Scientologie était du « *théâtre d'été* », joué par des politiciens qui souhaitaient voir leur nom cité dans les médias pendant le traditionnel « *vide de nouvelles* » de l'été.

Tous ne ressemblent pas à des Nazis

Heureusement, l'hystérie elle-même a son côté positif. Les médias étrangers se sentirent davantage concernés et mirent plus d'énergie pour faire apparaître clairement que beaucoup d'Allemands étaient en désaccord avec l'intolérance du CDU. Par exemple, « *Extra* », un programme de télévision américain distribué internationalement, interrogea quelques jeunes gens devant un cinéma, attendant la projection de « *Mission impossible* ».

« *Je me fiche de savoir s'il est bouddhiste ou Hindou ou à quelle religion il appartient* », dit un jeune homme à propos de Tom Cruise, à l'entrée du cinéma.

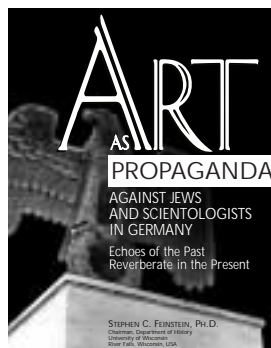
boycott de « *nouvelle forme de chasse aux sorcières* ».

Ajoutant une pointe de sarcasme, le *Toronto Sun*, souligna que si les Allemands étaient déterminés à diviser leur société, ils allaient devoir envisager de reconstruire un mur...

Cette divergence d'opinion entre la population Allemande et une minorité de politiciens extrémistes fut également soulignée durant une discussion récente au parlement Britannique. Tirant le signal d'alarme à propos de la violence croissante contre les autres minorités incluant les juifs et d'autres groupes ethniques en Allemagne, Lord Duncan MacNair déclara devant la Chambre des Lords que « *Le chancelier Kohl continuait de s'excuser à propos du passé plutôt que de faire face à la réalité présente.* »

Mais après avoir décrit la situation comme « *extrêmement dangereuse* », il ajouta qu'« *il était clair que la plupart des*

La propagande Nazi utilisée contre la religion en Allemagne aujourd'hui



Cet article du Dr Stephen C. Feinstein dit que les actuelles attaques contre des minorités religieuses y compris la Scientologie en Allemagne, sont indiscutablement des répétitions des attaques contre les Juifs dans les années 30.

Un sérieux coup a été porté aux actions discriminatoires et anti-constitutionnelles dont sont victimes les membres de la religion de Scientologie en Allemagne, par la publication à la fin du mois d'août, par un universitaire renommé, d'un article comparant les attaques actuelles avec la propagande de l'ère Nazie.

Dans un article intitulé "l'art utilisé comme propagande contre les Juifs et les Scientologues, Echos renouvelés du passé en Allemagne", le Docteur Stephen

Feinstein, de confession Israélite, qui fait autorité en histoire de l'art en Europe, écrit que les attaques actuelles en Allemagne contre les religions minoritaires y compris la Scientologie, sont indiscutablement des reprises des attaques contre les juifs dans les années 30.

Feinstein écrit que "beaucoup de ces attaques et représentations de la Scientologie ont bien plus qu'une légère ressemblance avec le détournement de l'art dans les campagnes antisémites du troisième Reich". Son article reprend des illustrations parues dans les éditoriaux du journal de propagande Nazi *Der Stürmer*, dont l'éditeur Julius Streicher, a été pendu après avoir été jugé coupable d'incitation à la haine raciale par le tribunal de Nuremberg. Le professeur Feinstein décrit alors les

illustrations des éditoriaux de 90 qui mettent la Scientologie au pilori, des dessins pratiquement identiques aux dessins antisémites et diffamatoires du journal *Der Stürmer* d'il y a 60 ans. Il les décrit de cette façon :

"Les images antisémites et extrêmement négatives qui sont apparues dans le *Der Stürmer* de Julius Streicher sont bien connues. Il est utile de citer certains thèmes qui apparaissent dans ce journal nazi ainsi que d'autres formes d'utilisation de l'art à des fins de propagande publique pendant le troisième Reich, car ils semblent avoir fourni une sorte de mémoire négative qu'on semble maintenant ramener à la surface pour porter des attaques contre la Scientologie. Ce qui est sûr c'est que beaucoup d'illustrateurs d'éditoriaux suivent souvent

une ligne assez mince entre la critique et l'offensive dans leur représentations visuelles... Dans l'Allemagne contemporaine, l'attaque contre la Scientologie possède une mentalité de croisade associée avec des images qui tendent à démoniser et à détruire, d'une manière non clairement définie... Il n'est pas nécessaire de chercher une logique ou un message tangible dans cette tentative de démonisation. Il n'y en a pas".

Feinstein, Président du département d'histoire à l'université du Wisconsin, dénonce la réputation de certains à reconnaître la gravité de la campagne de haine en Allemagne aujourd'hui : "Alors que beaucoup de critiques voient cette comparaison soit comme stupide soit comme obscène, le résultat n'est pas moins là. L'échec de nombreuses per-

sonnes en Allemagne, y compris les officiels, à s'opposer aux actes anticonstitutionnels contre la Scientologie, a créé une campagne de haine de mauvaise augure".

La conclusion générale du Dr Feinstein ?

"Tout ce que cela suggère est que l'Allemagne moderne, tout en affirmant être une république démocratique avec une histoire correcte en ce qui concerne les droits de l'homme, a en fait une histoire faite de grande contradiction. Ce n'est nulle part plus évident que dans les procès impliquant plusieurs nouvelles religions et tout particulièrement dans les tentatives illégales de limiter la Scientologie." L'article de Feinstein, publié en allemand et en anglais, a été envoyé à des milliers de leaders religieux, enseignement, média et gouvernement.

Des universitaires s'élèvent contre les "Forces Noires" à l'œuvre en Allemagne

Les meilleurs
érudits religieux,
leaders des
droits de l'homme
en appellent au
chancelier Kohl,
pour faire
cesser les abus
contre les droits
de l'homme.

Des leaders du Conseil sur les droits de l'Homme ont récemment écrit au chancelier allemand Helmut Kohl au sujet des violations des droits de l'Homme dans son pays, le pressant de prendre des actions contre l'intolérance montante.

"Ceux d'entre nous qui connaissent le passé ne peuvent que se rappeler les programmes contre les juifs et les autres religions minoritaires en Allemagne". A la suite des événements récents, les leaders du groupe Ad hoc, formé pour faire avancer la cause des droits de l'homme en Allemagne ont mis en garde.

Le texte complet de la lettre, dont une copie a été remise au secrétaire d'état américain, Warnen Christopher, est publié ci-dessous.

14 août 1996, M. Le Chancelier Helmut Kohl Chancelier Fédéral d'Allemagne Adenauerallee 139-141 53113 Bonn, Allemagne.

M. Le Chancelier,

Nous soussignés, faisons appel à vous, Chancelier Kohl, en tant que leader de l'Allemagne, pour mettre un terme à la montée dérangeante de l'intolérance envers l'Église de Scientologie en Allemagne.

Nous avons été motivés pour vous écrire par les actions entreprises par l'Union des Jeunes de l'Union Démocratique Chrétienne qui ont appelé au boycott du film mission impossible parce que Tom Cruise est un scientologue. Il ne s'agit là que de la dernière action de discrimination dont ont été victimes des scientologues en Allemagne.

D'autres incidents de ce type ont été fréquents. Depuis 1993, le musicien de jazz Chick Corea est la cible de tentatives répétées visant à lui dénier le droit de jouer en Allemagne. Plus tôt cette année, le Ministre Bavarois de la culture a cédé à une demande de son propre ministre et a dorénavant interdit à M. Corea de jouer au Burghausen Jazz festival.

Il a été rapporté dans la presse que des mesures extrêmes et radicales contre la Scientologie sont maintenant prises par le ministère de l'intérieur de Bavière et de Westphalie, respectivement Guenther Beckstein et Franz-Joseph Kniola.

Beckstein a ordonné qu'à partir de novembre les scientologues ne puissent plus être en charge de postes de service civil.

L'image créée par ces actions de la CDU et de la CSU ne sont pas celles d'un état démocratique engagé à maintenir la liberté de ses citoyens. Au contraire, ceux d'entre nous qui connaissent le passé ne peuvent que se rappeler les pogroms contre les juifs et les autres religions minoritaires en Allemagne. Pardonnez-nous la comparaison brutale, mais que pourrions-nous dire d'autre lorsque des leaders politiques de l'Allemagne demandent des mesures aussi radicales et oppressives contre une minorité ?

La grandeur de l'histoire de l'Allemagne réside dans une riche tradition culturelle. Il est tragique que l'état cherche maintenant à déterminer les formes d'art auxquelles ses citoyens doivent pouvoir accéder, et à imposer ses propres dogmes sur une profession qui par dessus tout nécessite la liberté d'expression pour s'épanouir.

C'est ce qui s'est passé auparavant. Dans les années 30, les livres furent brûlés, les peintures déchirées et des musiciens comme Glenn Miller, des compositeurs comme Felix Mendelsohn (un juif) et les travaux de Kurt Weil et beaucoup d'autres furent rejetés.

M. Kohl, vous avez travaillé très dur de nombreuses années pour faire de l'Allemagne une nation digne de respect et à laquelle les autres états accordent leur confiance. Vous avez

fait des progrès. Vos efforts sont maintenant menacés, non de l'extérieur mais de l'intérieur, dans vos propres rangs. Nous vous pressons de ne pas limiter la liberté de vos citoyens en tolérant des incitations à la haine. La résurgence de l'antisémitisme en Allemagne dans les années récentes a montré que les animosités du passé sont endormies mais non éteintes. Si des officiels racistes du gouvernement sont autorisés à piétiner le droit des religions, ces forces noires vont se réveiller de nouveau dans votre pays.

Signé Barry Fisher.

Ancien Président du comité pour la liberté de religion de l'association Américaine de l'ordre des avocats et vice-Président de l'association internationale des avocats des droits de l'Homme.

Les personnes suivantes ont apposé leurs signatures : Dr James Wood, Directeur de l'institut d'état J. M. Dawson d'étude des religions, Université de Baylor, ancien directeur adjoint du comité Baptiste.

D' Stephen Feinstein, Président, Département d'Histoire, Université du Wisconsin, River Falls.

Professeur Lonnie D. Kliever, Chaire d'études religieuses, Université Méthodiste du Sud. Révérend Dean M. Kelley, cadre (retraité) pour la liberté religieuse du Conseil National des Églises.

M. Ted Eagans, Président de l'association "Lift every voice inc" (élevez chaque voix), une organisation des droits de l'homme.

Comme
la Scientologie,
toutes
les grandes
religions furent,
à un moment,
nouvelles
et différentes...



La première Église de Scientologie a été fondée en 1954. Après 42 ans seulement, il y a maintenant plus de 3 200 églises, missions et groupes dans 120 pays, qui représentent une congrégation de plus de 8 millions de personnes. Les écritures et les textes de la religion de Scientologie ont été traduits en 31 langues et sont largement disponibles.

La Scientologie n'a pu s'épanouir que pour une seule raison : les gens qui l'étudient reconnaissent qu'elle contient les vérités fondamentales à propos de la Vie.

Les doctrines essentielles de la Scientologie sont celles-ci : vous êtes un être spirituel immortel, votre expérience s'étend bien au delà d'une seule vie, et vos aptitudes sont illimitées même si elles ne sont pas encore réalisées dans le présent.

La religion de Scientologie n'est pas quelque chose en laquelle quelqu'un doit uniquement croire. C'est quelque chose que l'on fait. La Scientologie enseigne des aptitudes pratiques qui lorsqu'elles sont appliquées dans la vie, conduisent à des capacités accrues et à une plus grande compréhension, et conscience de soi-même en tant qu'être spirituel. C'est pourquoi les scientologues sont connus pour leur créativité, leur vie de famille heureuse et leur aptitude à réussir personnellement et professionnellement. Si votre connaissance de la Scientologie consiste en ce que vous avez vu ou entendu dans les médias, vous en avez au mieux une image déformée et au pire une image complètement fautive.

Nous désirons simplement que vous sachiez qui nous sommes réellement et ce que nous faisons.

Vous êtes toujours les bienvenus pour visiter nos Églises de Scientologie. Nos portes sont toujours ouvertes.

Un groupe antireligieux américain

Personne n'ignore que la majorité des individus auprès de qui la commission d'enquête parlementaire sur les sectes a recueilli des "témoignages" étaient d'une façon ou d'une autre liés à l'ADFI.

Si l'on observe ce qui se trouve réellement derrière la rhétorique de l'ADFI lorsqu'elle parle d'elle-même, on peut voir qu'en vérité, c'est une organisation qui cherche par le biais des médias et les pouvoirs publics, à détruire la liberté de pensée religieuse en France et à faire naître une ère de "purification religieuse". (Vous pouvez obtenir sur demande les numéros d'Éthique & Liberté qui retracent toute l'histoire de l'ADFI).

Les parlementaires qui ont écouté les membres de l'ADFI seront peut-être intéressés d'apprendre quelques faits sur son pendant américain qui est aussi, d'une certaine façon son prédécesseur : le Cult Awareness Network (Réseau de prise de conscience sur les sectes) connu sous le nom de CAN.

Comme l'ADFI, CAN se présente comme une organisation "éducative" dont le but est prétendument de fournir des "renseignements" sur les religions. Mais les pièces présentées lors de procès récents, et les décisions des tribunaux qui en découlèrent, donnèrent une toute autre histoire : la véritable histoire. Le CAN était tout simplement un groupe de bigots sectaires qui, pour de l'argent, organisaient de violentes agressions contre tous ceux dont ils ne partageaient pas les convictions religieuses. L'un des euphémismes qu'ils utilisaient volontiers pour désigner les agressions dont ils se rendaient coupables était "déprogrammation".

Un passé de haine

Les quelques faits suivants concernant celui qu'on a appelé le "père du déprogrammation", un repris de justice américain dénommé Ted Patrick, jettent un éclairage intéressant sur ce qu'est réellement le "déprogrammation".

Ledit Ted Patrick n'a jamais eu de diplôme, tout juste le niveau du certificat d'études primaires, aussi en utilisant le mot "déprogrammation" espérait-il donner une apparence de légitimité scientifique à ses activités criminelles. Dans son autobiographie, Ted Patrick admet que la déprogrammation "implique au strict minimum l'enlèvement, très souvent des coups et blessures, et pratiquement systématiquement une association de malfaiteurs et une séquestration illégale".

Avec son passé de criminel et de toxicomane, Ted Patrick a fait plusieurs séjours en prison et a été reconnu coupable à trois reprises de coups et blessures, enlèvement, séquestration illégale, violation de liberté conditionnelle et possession de cocaïne.

Il a activement contribué à la formation d'un groupe américain de discrimination, le Citizens Freedom Foundation (Fondation pour la liberté des citoyens) qui a plus tard changé de nom pour devenir le Cult Awareness Network (CAN). Au cours de ces dernières années, plus d'une douzaine de déprogrammeurs-kidnappeurs liés à CAN ont été arrêtés aux États-Unis et condamnés pour leurs activités illégales.

Ce sont les chrétiens qui sont le plus souvent les victimes d'enlèvements et de tentatives de déprogrammation. Catholiques, baptistes, épiscopaux, amish, mormons, adeptes de la Science chré-



se désagrège

de la décence, au point de devoir être considérée comme atroce et absolument inadmissible dans une société civilisée”.

Alors qu'il allait rendre visite à sa mère, Scott fut attaqué par trois hommes commandés par le "déprogrammeur" du CAN, Rick Ross. On l'entraîna de force dans une maison où on lui mit les menottes. Puis il fut tiré à l'extérieur, ligoté et bâillonné à l'aide d'un ruban adhésif puis emmené dans un véhicule, avec un "garde" de 140 kg assis sur son dos.

On le conduisit alors dans une autre maison où il fut séquestré pendant cinq jours, sous surveillance constante, et soumis constamment à des agressions physiques et psychologiques de toutes sortes destinées à "briser" sa foi. Le cinquième jour, il parvint à s'enfuir et à alerter la police.

suivra quoi qu'il arrive, déclara l'avocat Kendrick Moxon. *Même si cela demande vingt ans, ils devront tout de même payer.*

Mais la condamnation la plus sévère restait à venir. Le CAN tenta de faire invalider la décision du jury en déclarant qu'elle était "excessive". Le juge John Coughenour rejeta l'argument en ces termes : *"La cour note l'apparente incapacité des défendants à apprécier la malveillance de leur conduite envers M. Scott. Par conséquent le montant important en dommages et intérêts prononcé par le jury contre le CAN et M. Ross semble donc raisonnablement nécessaire pour faire valoir le caractère tyrannique des actes des défendants et pour les dissuader d'adopter une conduite similaire à l'avenir."*

En outre, le juge exprima clairement qu'il y avait un abîme entre ce que ce groupe antireligieux déclarait et ce qu'il faisait. A propos du CAN qui affirmait "fournir des informations sur les sectes", le juge déclara que *"cela ne cadrerait pas avec les faits qui leur étaient reprochés : pas plus que le but annoncé d'"éduquer" le public ne cadre avec les évidences d'une littérature toujours négative et représentant une dangereuse incitation à la violence"*.

sur le code civil américain qui garantit l'égalité de traitement des citoyens et interdit toute forme de discrimination.

Cependant, en 1994, essayant de sauver la face, le CAN intenta un procès à l'Église de Scientologie Internationale, dans la juridiction de Chicago, dans l'espoir de "faire taire ses critiques".

Lorsque la cour ordonna un non-lieu et accorda les dépens à l'Église de Scientologie, le CAN fit appel de la décision près la cour d'appel de l'Illinois, espérant ainsi faire rejeter l'affaire.

Cette dernière tentative échoua le 29 mars dernier lorsque la cour d'appel de l'Illinois confirma le non-lieu précédemment prononcé. A l'unanimité, les trois juges conclurent que les scientologues étaient parfaitement dans leur droit de mettre le CAN devant ses responsabilités pour avoir violé leurs droits civils : *"Nous confirmons la décision de non-lieu prononcée par le tribunal en première instance"*, déclara le jury.

Étant "l'inspiration" ultime de l'ADFI et autres mouvements, le CAN a eu pendant longtemps une influence destructrice sur l'Europe. Suite aux décisions de justice rendues récemment, la façade du CAN s'est effritée ; en effet, à mesure que les tribunaux mettaient à jour les véritables intentions du Cult Awareness Network, ils concluaient de façon unanime que les activités du CAN contrevenaient aux lois. Peu à peu, le CAN ne fut plus en mesure d'échapper à son propre piège construit sur un passé de haine.

C'est en juin 1996 que le CAN fut fermée suite à la décision du tribunal de faillite des États-Unis à Chicago, qui ordonna la liquidation de tous les biens du CAN

Les dirigeants du Cult Awareness Network :

- Ted Patrick — condamné par 3 fois pour délits aggravés.
- Priscilla Coates — ex-directeur du CAN.
- Rick Ross — condamné pour vol de bijoux.
- Cynthia Kisser — ex-danseuse Topless.
- Michael Rokos — arrêté pour conduite sexuelle déviante.

Leur crédibilité en tant que source d'information au sujet de la religion n'a jamais été prise au sérieux par les universitaires et par les tribunaux.

tienne et adventistes du septième jour ont tous été attaqués, ainsi que des musulmans et des bouddhistes.

L'un des présidents du CAN, Michael Rokos, caractérise le mensonge et l'hypocrisie qui ont cours au sein du "réseau" des déprogrammeurs. Ayant soigneusement entretenu son image de marque d'aumônier bénévole pour la police de l'État du Maryland et de conseiller pour de jeunes adolescents, il fut élu président national du CAN en 1989. Mais, comme pour le CAN, cette image cachait une sinistre réalité. Rokos dut démissionner de ses fonctions à la fin de 1990



PRISCILLA COATES



RICK ROSS

"Le verdict prononcé à l'issue de ce procès, dit Kendrick Moxon, l'avocat de M. Scott, est la déclaration la plus claire qui ait jamais été exprimée par un tribunal à propos de la déprogrammation, déclarant qu'elle est un euphémisme pour décrire des activités criminelles".

"Le terme "déprogrammation" a été inventé dans les années soixante-dix pour camoufler des actes qui ont de tous temps été des délits", a déclaré maître Moxon. "Pour ceux qui désirent contrôler par la violence les croyances religieuses d'autrui en toute impunité, ils ont intérêt à convaincre les gens qu'ils ne font que "défaire" quelque chose de négatif. C'est ainsi que "kidnapper" devient "secourir". Il n'y a jamais eu la moindre parcelle de vérité dans tout cela et le jury n'a pas été dupe."

Appel rejeté

Quelques semaines après ce verdict et plutôt que d'essayer de changer leurs façons de faire, le CAN et le déprogrammeur Rick Ross tentèrent d'échapper aux conséquences de leurs actes en se déclarant en faillite.

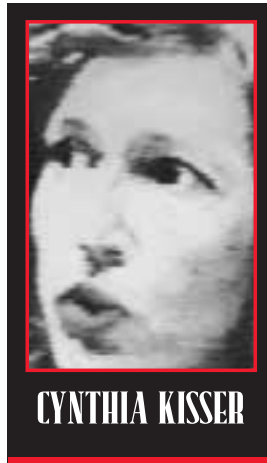
L'avocat de M. Scott fit cependant remarquer que les dommages et intérêts, particulièrement dans les affaires de droit civil, ne peuvent être annulés par une faillite. *"Cette dette les pour-*

lorsque son arrestation pour attentat à la pudeur fut dévoilée dans la presse : il avait tenté d'inviter un jeune homme, un officier de police en civil, à se livrer à des actes sexuels extrêmement pervers.

En 1994, le directeur de la sécurité du CAN, Galen Kelly, plaida coupable lors d'une condamnation liée à un enlèvement. Il passa un an en prison. Le juge fédéral ordonna à Kelly de renoncer publiquement à la déprogrammation et de cesser totalement de contribuer à toute activité s'y rapportant.

Des activités de "nature choquante et scandaleuse"

Lors d'un procès récent, le CAN et plusieurs "agents" liés au CAN furent condamnés à payer 4 874 000 dollars, soit plus de 20 millions de francs de dommages et intérêts à un membre de l'Église chrétienne pentecôtiste, Jason Scott, pour une agression que le tribunal a jugée de "nature si choquante et si scandaleuse, et d'un niveau si extrême qu'elle dépasse toutes les bornes



CYNTHIA KISSER

La Cour fit également remarquer que les activités du CAN détruisent les familles et que, concernant Jason Scott, *"les preuves apportées confirment clairement la conclusion que toute cette histoire de déprogrammation a ébranlé son équilibre émotionnel et ruiné sa vie de famille"*.

Débouté

Le 29 mars 1996, la dernière tentative désespérée du CAN pour trouver une faille dans le système judiciaire s'écroula lorsqu'un tribunal de l'Illinois débouta le CAN de sa demande de nouveau jugement.

En 1992 et 1993, CAN fut poursuivi en justice à plusieurs reprises dans toute l'Amérique par des individus scientologues outrés des agissements sans scrupules et des campagnes de discrimination du CAN. La quasi-totalité de ces plaintes s'appuyait



MICHAEL ROKOS

ainsi que le paiement des dettes. La requête du CAN réclamant que sa mise en liquidation soit réexaminée fut rejetée par le juge Ronald Barliant qui affirma que le CAN n'avait aucune chance de se rétablir.

Aujourd'hui, le CAN n'existe plus. Il n'est plus en mesure de menacer les croyances religieuses des citoyens et son influence intolérante ne se répètera plus sur la France et sur l'Europe.

Bienvenue à l'Église de Scientologie d'Ile-de-France



La nouvelle Église de Scientologie de l'Ile-de-France 7, rue Jules César à Paris est ouverte aux visiteurs 7 jours sur 7.



Située dans le 12^e arrondissement entre la place de la Bastille et le port de Plaisance de Paris, la nouvelle église rassemble les conditions idéales pour que les scientologues se réunissent et poursuivent leur enseignement religieux.

4. Les gens la transmettent à d'autres ;

5. Elle croît."

Et en vérité, il serait surprenant que les gens ne trouvent pas la Scientologie intéressante. Car elle contient des réponses pratiques à tous les problèmes de relations humaines aux questions sur la création et sa raison d'être. Et pourtant, il ne s'agit pas d'un sujet qui exige d'avoir foi en ce dont on a pas fait soi-même l'expérience. La Scientologie n'est pas quelque chose en quoi l'on "croît", mais plutôt quelque chose que l'on fait. Et c'est en pratiquant soi-même les principes de la Scientologie et en observant les résultats atteints que l'on peut progresser.

Les locaux élégamment restaurés de la nouvelle église du XII^e arrondissement sont ouverts à tous les visiteurs. En fait, le grand public intéressé par la Scientologie étant de plus en plus important, une grande partie des locaux a été spécialement conçue pour offrir divers services d'introduction.

Ceux-ci incluent un grand nombre de services gratuits,

Lorsque la première église de Scientologie de France fut fondée à Paris le 26 octobre 1959, c'était aussi la première église d'Europe, et l'une des neuf églises de Scientologie établies dans le monde.

L'ouverture d'une nouvelle église de Scientologie ouvrit ses portes rue Jules-César au début de l'année à ses paroissiens et au public du XII^e arrondissement de Paris, elle vint s'ajouter à une communauté internationale de plus de 3.175 églises, missions et groupes de Dianétique et de Scientologie dans plus de cent pays, offrant leurs services à huit millions de personnes dans 29 langues différentes.

Comment expliquer une telle croissance ?

La réponse, écrite par Ron Hubbard en 1965, est aussi vraie aujourd'hui qu'elle l'était alors. "La véritable histoire de la Scientologie, a-t-il écrit, est simple, concise et directe. Elle est vite racontée :

1. Un philosophe développe une philosophie sur la vie et la mort ;
2. Les gens la trouvent intéressante ;
3. Les gens constatent qu'elle marche ;

"La véritable histoire de la Scientologie est simple, concise et directe. Elle est vite racontée :

- 1. Un philosophe développe une philosophie sur la vie et la mort ;**
- 2. Les gens la trouvent intéressante ;**
- 3. Les gens constatent qu'elle marche ;**
- 4. Les gens la transmettent à d'autres ;**
- 5. Elle croît."**



L'application des principes de bases enseignés en Scientologie permet à chacun d'améliorer les différents secteurs de sa propre vie.



comme des projections de films, l'écoute de conférences enregistrées sur bandes et des conférences d'introduction.

Des cours d'introduction sont également disponibles, chacun de ces cours illustrant un aspect particulier de la philosophie religieuse de la Scientologie qu'une personne peut ensuite appliquer à sa propre vie.

Par exemple, il existe une série de cours appelée "Cours d'amélioration de la vie". Ces cours traitent de sujets comme la communication et les relations personnelles, le mariage et comment élever les enfants, atteindre ses buts personnels, surmonter "les hauts et les bas" dans la vie, l'intégrité personnelle, et bien d'autres.

Toute la connaissance que représente la Scientologie comprend plus de quarante millions de mots, sous forme de textes et de conférences. Tous ont été dits ou écrits par Ron Hubbard, et on peut les trouver dans les livres et les conférences enregistrées disponibles dans la librairie de l'Église de la rue Jules-César.

Pour pouvoir être étudiés dans la pratique, ces travaux ont été classés par catégorie et sont étudiés sous la forme de cours distincts, chaque cours ayant trait à un aspect différent de la Scientologie.

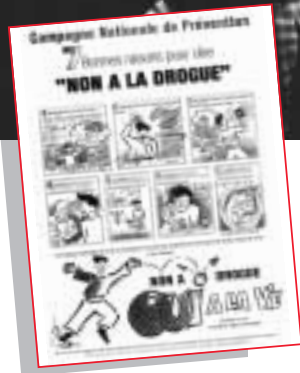
Étant donné l'étendue considérable de ces travaux, le progrès d'un individu exige qu'il étudie régulièrement. C'est pour cette raison que toutes les églises de Scientologie sont ouvertes aux paroissiens, ainsi qu'aux membres du grand public, tous les jours de la semaine. La plupart des membres étant également pris par leur vie professionnelle, les églises de Scientologie sont aussi ouvertes le soir et le week-end.

Une autre partie du nouvel immeuble de la rue Jules-César a été entièrement refaite pour permettre la pratique la plus importante de la Scientologie : l'audition. L'audition est la principale application des vérités fondamentales de la Scientologie pour réhabiliter l'esprit humain. Elle est donnée par un ministre de la Scientologie appelé un auditeur, ce qui vient du latin *audire*, entendre ou écouter.

L'audition pourrait être décrite comme une forme avancée de conseil spirituel, mais en fait elle ne peut être comparée à aucune autre pratique. Un auditeur n'est pas une personne qui effectue une vague exploration mentale, ou qui offre des solutions, des conseils ou un jugement. L'un des principes fondamentaux de la religion de Scientologie est la vérité évidente qu'un individu ne peut améliorer sa condition que si on lui permet de trouver ses propres réponses aux problèmes de sa vie.

Aux services mentionnés ci-dessus viennent s'ajouter des mariages, des cérémonies d'attribution d'un nom (similaires aux baptêmes), des enterrements et des services dominicaux, ouverts à tous.

Non à la drogue. Oui à la vie.



Les volontaires de la campagne "Non à la drogue. Oui à la vie" animent des stands d'information dans toute la France pour encourager les jeunes à mener une vie sans drogues et inviter d'autres à faire de même.

est connue pour être capable de provoquer une atrophie du cerveau. On voit des enfants qui ont été encouragés à prendre de la drogue : des enfants de mères toxicomanes sont nés drogués.

J'ai même découvert qu'il existe une "personnalité du drogué". Elle est créée artificiellement par les drogues. Les drogues sont apparemment capables de changer l'attitude d'une personne en transformant sa personnalité originelle en une personnalité qui nourrit secrètement des animosités et des haines qu'elle ne se permet pas de manifester ouvertement. Bien qu'il existe une possibilité que ce ne soit pas toujours le cas, cela permet d'établir un lien entre les drogues et les difficultés croissantes auxquelles on se heurte avec la délinquance et l'effondrement, à notre époque moderne, de la culture sociale et industrielle."

Après avoir découvert les raisons pour lesquelles une personne en venait à se droguer, Ron Hubbard a développé une procédure de désintoxication et de réhabilitation extrêmement efficace qui est décrite dans le livre "Un corps pur, l'esprit clair", et toutes les églises de Scientologie en France et dans le monde entier travaillent à réduire la propagation des drogues illégales, surtout chez les jeunes.

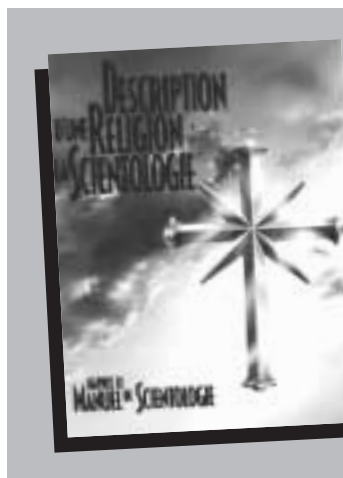
Les scientologues ont installé un peu partout des stands d'information "Non à la drogue" qui sont désormais bien connus dans la plupart des grandes villes de France, et grâce à cette campagne, des milliers de gens se sont engagés à contribuer à une civilisation sans drogue comme "ambassadeurs d'un monde sans drogues".

Si vous voulez savoir comment participer à cette campagne, adressez-vous à : Isabelle Quéro, 7 rue Jules César, 75012 Paris. Tél. (1) 53 33 52 16.

"L'accélération de l'utilisation généralisée de drogues telles que le LSD, l'héroïne, la cocaïne, l'"angel dust", la marijuana et une longue liste d'autres drogues a énormément contribué à la décadence de la société. Il semble que quelques unes d'entre elles puissent provoquer des lésions nerveuses et cérébrales. La marijuana, par exemple, si prise par les lycéens,

Depuis la publication en 1950 du best-seller de Ron Hubbard "La Dianétique : la puissance de la pensée sur le corps", dans lequel on peut lire l'un des plus anciens exposés de l'auteur sur les effets nuisibles de la drogue sur le mental et le corps, les scientologues ont toujours lutté pour faire connaître les dangers de la drogue.

Les recherches assidues de Ron Hubbard sur ce sujet ont démontré que l'élément le plus destructif de notre société est la drogue. Dans son livre *Un corps pur, l'esprit clair* publié pour la première fois en 1990, il écrit :



Une description de la religion de Scientologie

Church of Scientology International (la maison mère de l'Église de Scientologie) a récemment compilé et publié un ouvrage informatif sur la religion de Scientologie intitulé "Une description de la religion de Scientologie".

Cet ouvrage de quatre vingt-dix pages contient une explication des faits et des événements qui ont précédé la naissance de la Scientologie, et une

description détaillée mais néanmoins claire et concise de la religion de Scientologie et de ses applications dans la vie. En outre, le texte est agrémenté de plus de quarante photographies et illustrations en couleurs.

Pour recevoir un exemplaire gratuit de cette brochure, écrivez à l'Église de Scientologie, 7 rue Jules César, 75012 Paris.

LES SCIENTOLOGUES CÉLÈBRENT LEUR CROISSANCE INTERNATIONALE ET LEURS SUCCÈS



Les responsables de l'Église de Scientology participent régulièrement à des conférences tout autour du monde pour rencontrer les paroissiens et pour faire partager les nouvelles des scientologues d'autres pays. De gauche à droite : M. David Miscavige, président du conseil d'administration de RTC (Religious Technology Center), Rév. Heber Jentzsch, président de l'Église de Scientology Internationale et M. Guillaume Lesèvre, Directeur International.



Une vague déferlante de scientologues et d'amis, plus de 10 000 personnes en France et dans les autres pays européens, ont récemment rejoint des milliers d'autres à travers le monde pour une spectaculaire soirée de célébration de l'anniversaire du fondateur de la Scientology.

Des foules de scientologues et leurs amis, formant des assemblées de plus de dix mille personnes en France et autres pays européens, ont pu se joindre à des dizaines de milliers d'autres scientologues du monde entier pour une retransmission de la célébration spectaculaire de l'anniversaire de Ron Hubbard, le fondateur de la Scientology, qui eut lieu une semaine auparavant dans les locaux du quartier général de l'Église à Clearwater, en Floride.

La soirée débuta par un spectacle laser éblouissant et une présentation audio-visuelle de haute qualité. L'on avait alors aucun doute que, comme tous les ans, la fête allait être un événement particulièrement joyeux. Celui-ci est

L. RON HUBBARD



IMAGES
D'UNE VIE
UNE BIOGRAPHIE EN IMAGES

Church of Scientology International. Il annonça la sortie du livre d'art par excellence, "Images d'une vie", une biographie photographique de Ron Hubbard en 298 pages. Ce volume superbe contient 434 photographies de Ron Hubbard et de sa vie, depuis son enfance à l'âge où il devint grand-père, ainsi qu'un grand nombre de photos prises par lui-même. Le livre comprend deux cents photos jamais publiées auparavant.

"Nous, les scientologues, savons ce que Ron Hubbard nous a donné, dit le révérend Jentzsch, mais exprimer la grandeur de cet homme à quelqu'un qui n'a jamais fait l'expérience des miracles de ses recherches et de ses découvertes peut être difficile. Et donc, la prochaine fois que quelqu'un vous demande quel genre de personne il était, vous pourriez tout simplement leur montrer ces photos."

La Scientologie sur Internet

Une autre annonce qui fut accueillie par un tonnerre d'applaudissements fut la nouvelle qu'une énorme quantité de renseignements sur la Dianétique, la Scientologie et Ron Hubbard pouvaient désormais être consultés sur Internet.

Internet est un système de réseaux informatiques internationaux rapides, complexes et accessibles dans le monde entier, au delà des frontières géographiques et politiques, atteignant quelque cinquante millions de personnes dont le nombre grandit tous les jours.

Selon le révérend Jentzsch, "la décision de créer des sites multimédia sophistiqués fut prise en 1995 lorsque le nombre de personnes accédant à nos pages, pour lesquelles nous n'avions fait aucune publicité, sur le World Wide Web (un système de navigation par ordinateur pour la recherche d'informations) est passé à plusieurs centaines de milliers en à peine quelques mois. Nous avons alors entrepris la tâche de rendre les informations sur la Scientologie encore plus accessibles."

Lorsque vous accédez à un site du World Wide Web (ou "Web"), c'est comme si vous aliez poser une question à une bibliothécaire, à part que vous obtenez les renseignements en quelques secondes.

Avec un total de plus de 30 000 pages de renseignements, le site de Scientologie (www.Scientology.org) est l'un des plus importants d'Internet et utilise des technologies informatiques hautement avancées.

Il comprend des tours en "réalité virtuelle" d'églises de Scientologie existantes, où l'utilisateur individuel peut "entrer" dans une église et se "promener" dedans comme s'il se trouvait dans le bâtiment.

Le site Dianétique (www.dianetics.org) comprend une visite en trois dimensions du mental humain, et répond à toutes les questions que l'on

pourrait se poser à ce propos, y compris des questions comme "Comment fonctionne le mental ? Qu'est-ce que le mental réactif ? Que signifie être "Clair" ?

Le site L. Ron Hubbard (www.Ironhubbard.org) est tout aussi remarquable. Il comprend non seulement un grand nombre de renseignements biographiques, mais aussi une "bibliothèque" donnant une liste des romans et nouvelles de Ron Hubbard et même une présentation audio complète de plusieurs albums de la musique qu'il a composée. Le disque "The Road to Freedom" (La route vers la Liberté) comprend des morceaux joués ou chantés par John Travolta, le célèbre musicien de jazz Chick Corea, la diva Julia Migenes et bien d'autres, qui ont contribué par leurs talents musicaux à faire connaître les messages de la Scientologie sur la morale, la responsabilité et le bonheur.

Le révérend Jentzsch dit "Ron Hubbard a écrit : "ce qui est vrai pour vous est ce que vous avez observé par vous-même", et "le droit le plus fondamental de tout être est le droit de communiquer."

"Internet offre plus de possibilités dans ce domaine que n'importe quel autre moyen de communication. Il offre un énorme potentiel de dialogue, d'une compréhension plus grande et d'une meilleure communication, et ces points ont aussi beaucoup d'importance en Scientologie. Pour quiconque recherche la vérité, la sagesse et la coopération vers le progrès de la civilisation, il n'existe pas de meilleur instrument aujourd'hui."

Dans chacune des sept villes de France et cent cinquante villes dans le monde où fut retransmise la célébration de cet anniversaire, le nombre des personnes présentes était bien plus élevé que les années précédentes, confirmant que la Scientologie est bien une religion dont la croissance est plus rapide que celle de toutes les religions du monde.

"J'AI
PARCOURU LE MONDE
POUR ÉTUDIER L'HOMME
ET LE COMPRENDRE,
C'EST LUI QUI EST
IMPORTANT, NON PAS
MES AVENTURES."

L. RON HUBBARD

aussi l'occasion d'applaudir chaque année les réalisations de l'année précédente et de partager les dernières nouvelles de tous les échelons de l'Église, de ses plus hauts responsables ecclésiastiques à ses missions dans les quatre coins du monde.

Une tradition de cette soirée est de récompenser les permanents de certaines églises pour leurs performances et leur contribution aux buts de la Scientologie : "Une civilisation sans folie, sans criminalité et sans guerre, où les individus compétents puissent prospérer, où les personnes honnêtes puissent exercer leurs droits, et où l'homme soit libre de s'élever à des niveaux transcendants". "Ce soir nous remercions les permanents dévoués des églises et missions du monde entier qui tiennent grandes ouvertes les portes de la liberté pour l'humanité", dit Guillaume Lesèvre, qui est le directeur international de l'Église de Scientologie depuis 1982.

Né en France, M. Lesèvre fut étudiant à la Sorbonne avant de devenir permanent de l'Église il y a plus de vingt ans. Il était l'un des conférenciers de la soirée qui fut enregistrée puis traduite dans toutes les principales langues d'Europe et retransmise à des dizaines de milliers de personnes dans 58 pays.

Premières mondiales

La soirée fut également l'occasion d'assister à la première du nouveau film "Orientation". M. David Miscavige, président du conseil d'administration du Religious Technology Center (l'église de Scientologie qui assure le maintien de la pureté de la religion) présenta le court métrage de 37 minutes : "On l'a intitulé "Orientation", dit-il, parce qu'il est une introduction aux réponses qu'offre la

Scientologie, parce qu'il oriente une personne en Scientologie, et parce qu'il exprime sans laisser aucun doute que la Scientologie est une religion qui apporte de réelles réponses et offre réellement de l'aide."

Le film emmène le spectateur à l'intérieur d'une église de Scientologie.

La première du film en France provoqua des commentaires plus que positifs de la part de tous ceux qui l'ont vu, scientologues ou non. "C'est le film le plus important qui ait jamais été réalisé sur la Scientologie", dit un spectateur à Paris. "A voir absolument si l'on a la moindre question sur le sujet."

On peut voir le film tous les jours aux adresses indiquées page 20.

Une autre "première" fut annoncée par le révérend Heber Jentzsch, président de

BIENVENUE
AU NOUVEAU MONDE
DE LA SCIENTOLOGIE



UN FILM DOCUMENTAIRE SUR LA SCIENTOLOGIE

"Orientation" est un nouveau film qui emmène le spectateur à l'intérieur d'une église de Scientologie et permet de voir par soi-même ce qu'est cette religion. Il décrit les croyances et les pratiques de la Scientologie et vous en montre des exemples qui se déroulent sous vos yeux. Elle présente des scientologues de tous horizons qui décrivent ce que la Scientologie signifie pour eux et les conséquences bien-faisantes qu'elle a eue dans leur vie et celles de leurs proches.

Vous êtes tous invités à venir voir ce film, gratuitement ; il vous donnera une excellente explication de ce qu'est cette religion et de ce que cela signifie d'être scientologue.

Séances tous les jours dans l'Église de Scientologie la plus proche.

Les Scientologues mènent des campagnes d'alphabétisation en Afrique du Sud



L'injustice sociale ne peut être résolue en un jour, surtout lorsqu'elle est ancrée depuis des dizaines d'années. Tandis que l'Afrique du Sud aborde sa troisième année de nation unie et démocratique, il lui reste encore de nombreux problèmes à résoudre. Parmi ceux-ci figure le problème de l'éducation.

Le Plan de Santé du Congrès National de 1994 a rapporté que les noirs représentent 95 % des dix-huit millions de personnes qui vivent en-dessous du "niveau minimum de vie" (216 dollars US par mois et par famille) avec 60 % d'entre-eux vivant dans la plus totale indigence. Le manque d'éducation est un problème primordial, avec trois millions d'adultes analphabètes.

Le système d'éducation déficient auquel ont été soumis les sud-africains Noirs pendant les cinquante dernières années résulte directement des théories psychiatriques erronées sur lesquelles s'appuyait l'apartheid.

En 1927, le psychologue sud-africain M. L. Fick écrivit : "L'infériorité de l'indigène (africain) en termes d'éducation, démontrée par l'examen de ses résultats, limite considérablement la proportion d'indigènes pouvant bénéficier d'un enseignement normal à part une éducation des plus rudimentaires."

Un autre texte de psychologie déclara : "Les tests psychologiques... démontrent clairement que l'infériorité observable du nègre est telle qu'aucun effort d'éducation ou d'établissement d'un environnement favorable ne pourra la résoudre."

Pendant les années quarante, le Docteur Hendrik Verwoerd, premier ministre d'Afrique du Sud, connu pour avoir été l'architecte de l'apartheid, était aussi psychologue. Il ajouta à l'idéologie erronée et raciste de l'époque l'idée qu'il était nécessaire de s'assurer qu'on empêcherait aux noirs d'Afrique du Sud de recevoir une meilleure éducation. S'adressant au Parlement en 1943, il dit que l'Afrique du Sud serait perdue si elle permettait à l'indigène « d'améliorer ses compétences, obtenir un meilleur salaire et un meilleur marché au sein de l'Afrique du Sud "blanche" ».

Ainsi, l'inégalité fut volontairement instaurée dans le système éducatif sud-africain.

"Elle m'a sauvé, elle a sauvé la vie de nombreux élèves, étudiants et enseignants, ainsi que d'employés. Je rends honneur à L. Ron Hubbard et à ses successeurs pour le travail qu'ils ont accompli pour l'enfant africain... avec ces merveilleuses méthodes d'enseignement."

Un instituteur d'Afrique du Sud

L'Église de Scientologie entre en scène

Lorsque Ron Hubbard, le fondateur de la Scientologie, se rendit en Afrique du Sud dans les années soixante, il prit conscience du problème du système d'éducation et recommanda que des me-

sures soient prises pour améliorer le niveau d'éducation de la population noire.

C'est ce qu'entreprit l'Église, et elle a souvent été critiquée par les dirigeants du gouvernement de l'apartheid à cause de cela; mais les scientologues n'ont pas cessé depuis de mener à bien des projets d'éducation longtemps avant que cela ne devienne à la "mode".

Ron Hubbard avait déjà effectué de nombreuses recherches dans le domaine de l'éducation, et à partir de celles-ci, il mit au point une technologie précise permettant d'étudier n'importe quel sujet; avec cette technologie, une personne peut non seulement comprendre ce qu'elle étudie, mais elle peut appliquer avec



Des projets d'alphabétisations nommés par des bénévoles de l'Église de Scientologie ont permis à des milliers d'enfants sud-africains d'accéder à l'enseignement.

Pour multiplier les projets d'éducation en Afrique du Sud, des scientologues fondèrent en 1975 un mouvement connu sous le nom de "Education Alive" (éducation vivante).

Aujourd'hui, plus de 3 700 enseignants et 29 000 étudiants en Afrique du Sud ont été formés à la Technologie de l'étude. En outre, plus d'un million et demi d'enseignants et d'étudiants ont participé à des stages. Des résultats spectaculaires ont changé la vie de beaucoup de personnes qui ont appliqué cette technologie, et un enseignant a écrit : "Elle m'a sauvé, elle a sauvé la vie de nombreux élèves, étudiants et enseignants, ainsi que d'employés. Je rends honneur à L. Ron Hubbard et à ses successeurs pour le travail qu'ils ont accompli pour l'enfant africain. Tous ceux qui ont entendu ces conférences ont soif d'en entendre d'autres et en même temps sont pressés d'aller dans le monde faire l'expérience de ces merveilleuses méthodes d'enseignement."

Des projets d'éducation similaires utilisant la Technologie de l'étude ont aussi été réalisés par l'Association des ministres bénévoles de l'Église de Scientologie en Afrique du Sud avec des résultats miraculeux.

Pour ne citer qu'un exemple, M^{me} P.W. Mathopa avait travaillé pour les services pénitentiaires de Johannesburg pendant vingt et un ans. Elle était compétente, mais n'avait jamais été promue parce que son anglais n'était pas suffisamment bon pour passer l'examen qui lui aurait permis de bénéficier d'un avancement.

Lorsqu'un ministre eut effectué un programme pour le personnel et les détenus de l'établissement, M^{me} Mathopa déclara : "J'ai été surveillée pendant vingt et un ans. J'ai essayé de faire plus, et surtout d'étudier. Mais tout cela en vain ! Jusqu'en 1994, lorsque le Colonel van der Merve a fait venir des membres

de l'Association des ministres bénévoles pour nous aider en communication. Cela nous a aidés à améliorer notre vie, nous comprenons mieux les uns les autres, et être amicaux et patients. Et en plus j'ai pu passer mes examens de promotion grâce aux méthodes d'étude enseignées par les membres de l'Association des ministres bénévoles !"

Un jeune homme exprima avec éloquence la joie ressentie par de nombreux noirs d'Afrique du Sud lorsqu'ils eurent acquis l'aptitude à étudier : "Je ne connaissais pas la vraie raison pour laquelle je ne m'intéressais pas vraiment à mes études, écrivit-il, et pourquoi elles m'enervaient. Cela me demandait un réel effort de prendre un livre et de lire. J'étais un jeune homme énergique, très éveillé. Puis les choses semblèrent se retourner contre moi. Je me dis que j'avais été ensorcelé. C'était peut-être vrai mais cela n'apportait pas de solution à mon problème. Je ratai mes examens de fin d'année en première année à l'université. En deuxième année, je fus renvoyé. A présent j'en étais sûr : quelqu'un était en train de m'ensorceler. La seconde raison que j'inventai est que la situation venait de ce que nous étions opprimés et que nos compatriotes blancs ne nous aimaient pas. Mais quoiqu'il en soit, mes performances personnelles n'étaient pas brillantes. Puis un ministre scientologue fit son apparition dans ma vie et changea tout cela grâce aux compétences que je pus acquérir avec la technologie de l'étude de Ron Hubbard. J'ai décidé d'être moi-même un ministre bénévole et mon but est d'aider les millions de personnes qui ont des problèmes dans leurs études et dans la vie en général."

Pour plus de renseignements sur des projets d'éducation en France, adressez-vous à Christine Lefort, 7, rue Jules César, 75012 Paris. Tél. (1) 44 74 61 68.

Défenseurs des Droits de l'Homme récompensés



Le célèbre artiste compositeur Isaac Hayes (à gauche) et le membre du parlement Sud Africain D' Ziba Jiyane ont tous deux été récompensés pour leurs réalisations de défense des droits de l'homme en Afrique du sud. L'autorité internationale D' Thomas Szasz (en haut au centre) a été reconnu pour son travail de pionnier en exposant les abus contre les droits de l'homme par les psychiatres.



Des représentants français de la **Commission des Citoyens pour les Droits de l'Homme** se sont joints à des défenseurs des droits de l'homme du monde entier à Los Angeles au début de cette année afin d'honorer cinq personnes pour leur importante contribution dans le domaine des droits de l'homme pendant l'année 1995. Plus de 400 sympathisants et hauts dignitaires assistèrent à la réunion, le banquet annuel des Récompenses de la Commission des Citoyens pour les Droits de l'Homme (Citizens Commission on Human Rights, ou CCHR).

CCHR a débuté il y a 27 ans avec un rêve : être une organisation qui unirait des personnes du monde entier pour dénoncer les violations des droits de l'homme perpétrées au sein de l'une des pratiques les plus corrompues et les plus oppressives de la société, quel que soit le pays dans lequel elle est établie : la **psychiatrie**.

Fondé en 1969 par l'Eglise de Scientologie et le docteur Thomas Szasz, une autorité internationale, CCHR possède aujourd'hui 124 bureaux dans 28 pays du monde.

CCHR travaille en étroite collaboration avec d'autres groupes et dirigeants d'associations qui se sentent concernés par les

abus de la psychiatrie. Leur but est de dénoncer les "traitements" violents aux effets dévastateurs comme les électrochoc, et de défendre les droits des personnes qui sont menacées par de tels abus, que ce soit pour des raisons politiques, religieuses, financières ou autres.

La Commission des Citoyens pour les Droits de l'Homme (CCDH en France) s'est portée partie civile dans plusieurs plaintes concernant des abus psychiatriques. Avec plusieurs familles, CCDH a gagné un procès contre un hôpital psychiatrique du Mans, où un psychologue fut reconnu coupable de sévices sexuels sur un enfant,

condamné à une peine de prison ainsi qu'à une amende et interdit de pratiquer sa profession.

En Italie, CCHR collabore depuis des années avec des membres du Parlement pour dénoncer les abus scandaleux qui ont cours dans les hôpitaux psychiatriques du pays entier. Le sénateur Edo Ronchi reçut un prix de CCHR en 1994 pour la persévérance avec laquelle il a travaillé à lutter contre ce problème.

Reconnus pour leur ténacité et leur courage

Parmi les personnes à qui furent décernés des prix se trouvait un journaliste de la télévision grecque, Makis Triantafylo-

poulos, qui surmonta une opposition acharnée des psychiatres et réussit à faire entrer une équipe de tournage dans un hôpital psychiatrique des environs d'Athènes pour dévoiler les conditions inhumaines dans lesquelles étaient maintenus les patients.

Une autre personne à recevoir un prix fut le Docteur Ziba Jiyane, membre du parlement d'Afrique du Sud et Secrétaire Général du parti de la Liberté Inkatha. CCHR rendit honneur au Docteur Jiyane pour son rôle essentiel dans la nomination d'une commission d'enquête sur les conditions d'internement dans des cliniques psychiatriques privées fondées sous le gouvernement de l'apartheid aujourd'hui défunt.

Lorsque la commission gouvernementale sud-africaine publia son rapport en février, il fut noté que les "soins" psychiatriques consistaient à "traiter les patients de façon inhumaine sans raison [et] à leur faire subir des conditions dont nous pratiquons les pires criminels de la société". La commission découvrit des preuves de sévices sexuels endémiques, y compris un rapport sur un patient qui aurait été sodomisé par un psychiatre. Les électrochocs ont été abondamment utilisés, sans aucune raison valable, et des infirmiers ont affirmé que des certificats de décès ont été falsifiés pour camoufler des cas de négligence de la part de psychiatres. Ces abus furent tout d'abord dénoncés par l'Eglise de Scientologie il y a plus de vingt ans, mais les pouvoirs en place du gouvernement

de l'époque firent tout pour étouffer l'affaire et dissimuler les crimes des psychiatres.

Le nouveau gouvernement projette actuellement de prendre des mesures pour remédier à la situation, y compris de poursuivre les psychiatres et autres personnes responsables de ces abus.

Isaac Hayes, qui est acteur, compositeur, musicien, et depuis longtemps défenseur des droits de l'homme, reçut lui aussi une récompense. Isaac Hayes travaille activement pour que cesse l'injustice en Afrique du Sud.

Il dit : "Nous devons être constamment vigilants et nous battre pour défendre les droits de l'homme, ce qui inclut lutter contre l'esclavage mental des psychiatres qui ont enfermé des dizaines de milliers d'africains ainsi que d'africains-américains et ont drogué nos enfants. Grâce à la Commission des Citoyens pour les Droits de l'Homme, il y a une espoir que nous puissions faire quelque chose à ce sujet."

Les réalisations de CCHR même lui ont valu de nombreuses marques d'approbation au cours des années. En 1986, un rapport de la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies a reconnu que "CCHR est responsable d'un grand nombre de réformes exceptionnelles. CCHR est intervenu lors de l'élaboration d'au moins 90 projets de loi dans le monde entier, qui, s'ils avaient été votés auraient limité les droits des patients, ou auraient donné à la psychiatrie le pouvoir d'interner des individus contre leur volonté."

La psychiatrie démasquée dans de nouvelles publications



La Commission des Citoyens pour les Droits de l'Homme, fondée en 1969 par l'Eglise de Scientologie pour dénoncer et éliminer les violations des droits de l'homme par les psychiatres, vient de publier, après des années de recherches approfondies, une série remarquable d'ouvrages extrêmement bien documentés, destinés à divulguer des abus spécifiques dans le domaine de la psychiatrie.

Le premier ouvrage de cette série, publié cette année, "La création du racisme : la trahison de la psychiatrie", souleva dans le monde entier une controverse considérable lorsqu'il parut.

Il décrit en détail comment les psychiatres ont développé une idéologie raciste, particulièrement dans les universités allemandes au début de ce siècle, et les conséquences directes et tragiques que ces théories psychiatriques ont eu sur la société, entre autre l'apartheid en Afrique du Sud. Il dévoile comment les psychiatres ont

affirmé, pendant plus de deux cents ans, que "l'infériorité" est inhérente à certaines races.

D'autres publications de cette série sont le résultat de recherches exhaustives qui ont été menées sur les exactions perpétrées par des psychiatres dans divers secteurs de la société. Ce sont :

- "La négation du respect ou la psychiatrie, le martyr des personnes âgées" décrit le mal qu'a fait subir l'industrie psychiatrique aux personnes âgées. Des droits fondamentaux que l'on accorde même aux terroristes et aux meurtriers sont déniés à des personnes cataloguées comme souffrant de "troubles mentaux", de "sénilité" ou de la maladie d'Alzheimer.
 - "Les femmes trahies ou le viol psychiatrique".
 - "La destruction de vies ou la psychiatrie, la débâcle de l'éducation".
 - "La création du crime ou la psychiatrie, l'élimination de la justice".
 - "La psychiatrie, la destruction de la morale".
- Pour obtenir des exemplaires de ces publications, adressez-vous à la Commission des Citoyens pour les Droits de l'Homme (CCDH), 4, rue du Burq, 75018 Paris. Tél. : (1) 42 62 18 28.

Renforcer les relations familiales

**“La famille
est la clé
de voûte
d’une culture,
et quand
une société
perd cela
de vue, ses
fondations
s’écroulent.”**

L. Ron Hubbard

Depuis toujours, l’homme cherche à résoudre ses tourments dans un monde qui semble souvent injuste, avec ses guerres cruelles, ses dirigeants corrompus, et la perte des êtres chers.

Traditionnellement cette recherche, cet espoir, ont toujours existé dans le domaine de la religion, où l’homme s’est aussi longtemps débattu avec des questions essentielles : Qui suis-je ? Où me mène la vie, et dans quel but ?

Ainsi, la Scientologie perpétue la tradition de toutes les religions de l’histoire. Mais la Scientologie est également une religion unique qui apporte au monde quelque chose de totalement nouveau.

Ce qui rend la Scientologie foncièrement différente des autres religions est sa technologie pratique du mental et de l’esprit mise au point par L. Ron Hubbard. Utilisant les principes de la recherche scientifique dans le domaine des idées religieuses, L. Ron Hubbard a découvert les réponses à ces questions éternelles et offre des méthodes pratiques que n’importe qui peut utiliser pour découvrir la vérité par lui-même.

C’est une découverte capitale pour l’humanité. Il n’a jamais existé auparavant de technologie spirituelle qui fonctionne et qui puisse invariablement résoudre les souffrances humaines et éclairer le chemin vers une liberté spirituelle totale.

Pour aider les gens à comprendre cette technologie religieuse, l’Église de Scientologie a pris de nombreuses mesures pour rendre les recherches et les découvertes de L. Ron Hubbard aussi disponibles que possible.

*L’une des ces mesures a été de publier dans des numéros précédents d’Éthique et Liberté des extraits du livre *Qu’est-ce que la Scientologie ?*, l’ouvrage de référence le plus complet qui soit sur la Scientologie.*

Ce volume exhaustif traite de tous les aspects de l’Église : son histoire, ses services religieux, ses croyances, son catéchisme, ses services sociaux, et un grand nombre de renseignements sur le fondateur de cette religion, L. Ron Hubbard.

Dans ce numéro, Éthique et Liberté inclut de nouveau un extrait d’un chapitre de ce livre, qui traite du point de vue de la Scientologie en ce qui concerne la famille.

La famille est la clé de voûte d'une culture. Quand une société perd cela de vue, ses fondations s'écroulent. Sur ces prémisses, Hubbard entreprit d'isoler la source des problèmes familiaux et de fournir un moyen de réconcilier les membres d'une famille. Il est facile de dire "jusqu'à ce que la mort nous sépare" lorsque l'amour est tout neuf. Mais, trop souvent, ces premiers vœux sacrés perdent leur sens au fil des années et ainsi bien des mariages se terminent en divorce. La base fondamentale et traditionnelle d'une unité familiale étant la relation qui existe entre le mari et la femme, Ron Hubbard décida de découvrir la véritable source des échecs

brisés les vœux de son mariage. Pour dissimuler sa transgression, il ment ; et avec chaque nouveau mensonge sa conscience le ronge davantage et il communique de moins en moins avec sa femme. L'adultère n'est qu'un seul exemple de transgression du code moral adopté ; il en existe une multitude. Chaque transgression tenue secrète et chaque mensonge pour la couvrir font mourir un peu plus le mariage. Après s'être assuré que ses principes sont bien compris par les deux conjoints, le chapelain aide le couple à retrouver sa décence et sa droiture. Il maintient une complète impartialité et n'exprime aucune opinion ni dans ses manières, ni dans le ton de sa voix ou ses mots, pour ne pas donner



"L'aide d'un adulte ayant une bonne stabilité, de l'amour et de la tolérance dans son cœur, est la meilleure des thérapies qu'un enfant puisse avoir."

L. Ron Hubbard

té en perdition : la drogue et les abus sexuels privent nos jeunes enfants du bonheur à un âge de plus en plus précoce, tandis que la criminalité endémique et la violence des gangs mettent leur vie en danger. Il suffit d'aller dans une banlieue défavorisée et de jeter un coup d'œil dans une école pour se rendre compte à quel point notre société se soucie peu du bien-être de ces enfants. "Sauvez l'enfant", écrivit Hubbard, *et vous sauverez la nation.* Hélas, la société d'aujourd'hui a non seulement négligé ses enfants, mais là où elle a tenté de les aider, ses efforts ont échoué, faute de savoir-faire. S'étant toujours soucié du futur et du bien-être de l'humanité, Ron Hubbard mit au point de nombreuses techniques destinées à améliorer le bien-être de l'enfant. Dès le départ, il fit remarquer que l'enfant n'est pas un *enfant terrible* qui doit être

mis dans un moule ou brisé pour apprendre à se conduire comme un adulte responsable. Au contraire, il doit être reconnu pour ce qu'il est réellement : un individu pleinement conscient dans un corps qui n'a pas encore atteint sa maturité. Sachant que ce qui s'applique au comportement d'un adulte, s'applique aussi à l'enfant, le scientologue peut utiliser avec les enfants les mêmes méthodes que celles qu'il emploie pour aider les adultes. Les enfants blessés ou malades, et même les bébés peuvent recevoir des procédés d'assistance par le toucher. Le jeune étudiant qui peine dans ses études peut être sauvé par l'application de la technologie de l'étude de Ron Hubbard. Un étudiant qui n'arrive pas à s'entendre avec ses amis peut rapidement résoudre la situation en apprenant à maîtriser la communication. Pour cela, il peut suivre

GLOSSAIRE

* *Procédé d'assistance* : en Scientologie, un procédé d'assistance est une action entreprise pour aider l'esprit à faire face à une difficulté physique. Le but du procédé d'assistance est de rétablir la communication d'une personne avec les parties de son corps qui ont été blessées ou qui sont malades. Ce n'est qu'en restaurant la communication avec la partie lésée que l'on peut faire intervenir l'élément spirituel du processus de guérison.

** *Le Code de l'Auditeur* : un ensemble de règles strictement suivies et garantissant le maximum de gains en audition (conseil religieux en Scientologie). Ce code a été mis au point après de nombreuses années d'observation. C'est le code d'éthique qui régit les actions de l'auditeur. (Extrait de *Qu'est-ce que la Scientologie ?*)

un cours créé spécialement pour lui. Même de très jeunes enfants peuvent recevoir de l'audition. Muni de ces outils et de bien d'autres, le scientologue est suffisamment équipé pour pouvoir efficacement conseiller les parents et aider leurs enfants à vivre heureux, confiants et compétents. Il sait que les enfants sont généralement tout à fait sains d'esprit, et qu'ils ont un sens aigu des valeurs et de la réalité. Si seulement les adultes pouvaient s'abstenir de constamment les contrôler ou d'essayer de les façonner à leur image, ils deviendraient des êtres humains tout ce qu'il y a de plus estimable et qui réussiraient très bien dans la vie.



Le Conseil conjugal de Scientologie permet de restaurer l'honnêteté et la communication entre mari et femme.

conjugaux et de trouver comment raviver la flamme des premiers jours chez un couple. Le conseil conjugal de Scientologie est une forme de procédé d'assistance* tout comme les procédés utilisés pour aider les blessés ou les malades. Il a pour but de soulager les problèmes du mariage en s'attaquant à leur cause : les transgressions contre un code moral qui lie les époux. En effet, ces transgressions entravent à présent leur communication, et donc la survie du couple. La droiture, l'honnêteté et une communication libre ont depuis longtemps été considérées comme les fondements d'un mariage heureux, mais jamais auparavant n'avait-on utilisé une méthode précise pour aider un couple à réaliser cet idéal. Afin de rétablir une libre communication entre eux, le chapelain conduit une séance de conseil conjugal en présence des deux époux. Le chapelain s'adresse d'abord à l'un des époux tandis que son conjoint écoute silencieusement, puis les rôles sont inversés. Prenons l'exemple d'un mari adultère : outre le noir secret qu'il garde caché au plus profond de son cœur, il court le risque de contracter les maladies qu'entraîne son infidélité. Il a

l'impression de favoriser un côté ou l'autre. Lorsque le mari a fini sa séance, il change de rôle et écoute sans rien dire pendant que le chapelain s'adresse à son épouse. Si les séances de conseil sont menées de façon standard, en suivant strictement le Code de l'Auditeur** et les autres règles de l'audition, les deux époux se débarrassent des obstacles à l'harmonie de leur couple. La culpabilité, la honte et les mensonges appartiennent désormais au passé et ils peuvent à nouveau communiquer. Grâce à ces méthodes, les chapelains de Scientologie ont pu sauver des milliers de mariages qui se trouvaient à deux doigts de la rupture.

Les enfants

Pour le scientologue, restaurer l'harmonie familiale signifie que non seulement il réconcilie les couples, mais aussi qu'il est souvent amené à aider les enfants. De nos jours, les enfants ne sont pas seulement assaillis par les problèmes ordinaires de la jeunesse comme les cauchemars, les disputes avec leur amis et les problèmes scolaires. Ils doivent également faire face à toutes sortes de nouvelles difficultés, provenant de notre société

Qu'est-ce que la Scientologie ?



L'Église de Scientologie a publié une série d'ouvrages pour se faire connaître, fournir des renseignements sur ses activités, et clarifier toute conception erronée de la religion de Scientologie.

L'un de ces ouvrages, *Qu'est-ce que la Scientologie ?*, est le recueil le plus détaillé qui ait jamais existé sur ce sujet, et il n'est pas de texte qui fasse plus autorité en la matière. Il décrit la philosophie et les croyances de la religion de Scientologie, présente son catéchisme, son credo et ses codes, ses services et ses écritures. Un extrait de ce livre est publié dans ce numéro d'Éthique et Liberté.

Ce livre fut publié pour répondre à un intérêt prononcé de la part du public pour la religion et l'Église de Scientologie et un besoin de renseignements exacts et complets. Des milliers d'heures de recherche ont été nécessaires pour le réaliser.

Qu'est-ce que la Scientologie ? est le guide d'une religion qui croit plus rapidement que n'importe quelle autre religion dans le monde. Vous pouvez acheter votre propre exemplaire de cet ouvrage, en couverture reliée ou non, en écrivant à l'Église de Scientologie, à New

Era publications, 105, rue des Moines, 75017 Paris.

Les exemplaires gratuits sont disponibles pour les autorités religieuses, les membres officiels du gouvernement et la presse à cette adresse.

Une invitation à la liberté L'homme peut sauver son âme

L'auteur de l'essai suivant, qui date de 1954, est L. Ron Hubbard, le fondateur de la religion de Scientologie. C'est l'un des premiers textes qu'il écrivit après la fondation de la première église de Scientologie. Quarante-deux ans plus tard, le message de la Scientologie est toujours le même : le but, longtemps recherché, de toutes les religions, peut enfin être atteint aujourd'hui.

Depuis des temps immémoriaux, le but de la religion est de sauver l'âme humaine. L'homme a emprunté de nombreuses voies pour trouver celle qui mènent au salut.

Jamais il n'a abandonné l'espoir impérissable qu'un jour, il accéderait à la liberté.

L'homme a parlé de la seconde venue du Christ et du Jour du Jugement.

L'homme peut sauver son âme. Tout comme une aube lumineuse et fraîche peut succéder à une nuit d'emprisonnement et de tonnerre, l'homme peut goûter cette liberté si longtemps recherchée.

Il y a ceux qui diront que l'âme ne peut être libre qu'après une vie de bonté et d'abnégation – que Dieu n'accorde la liberté que sous certaines conditions et que d'autres ont le pouvoir de réduire l'humanité à l'esclavage.

Mais à cela aussi il y a des réponses. Tout ce que nous

affirmons, c'est que nous pouvons être libres.

Nombreux sont ceux qui peuvent être libres en quelques jours. Pour d'autres, quelques heures suffiront. Ceux qui sont profondément ancrés dans le matérialisme se libéreront en quelques mois ou quelques années.

Ainsi que l'a dit le Christ, l'innocent sera le premier sauvé. Il faut peu de temps, juste quelques minutes pour sauver un enfant. Pour le riche et le puissant, l'esclavagiste et le destructeur cela prendra quelques années... mais eux aussi peuvent être sauvés.

Si le Chrétien de Rome avait su que son salut était imminent, il y aurait cru et se serait réjoui. Mais nous ne sommes plus à Rome, et le Christ a été crucifié voilà deux mille ans – cela fait longtemps – suffisamment longtemps pour oublier et cesser de croire. Et si le Christ lui-même revenait aujourd'hui, si se trouverait peut-être une église ou un "homme de Dieu" pour lui cracher à la figure.

Ce que vous êtes en train de lire est bel et bien vrai. Le salut espéré depuis deux millénaires est à votre portée. C'est ce que l'on vous dit dans ce paragraphe. Et c'est vrai.

Il est arrivé sans fanfare ni trompette, sans embraser l'horizon de mille flammes. Il est arrivé tranquillement dans votre boîte à lettre et vous n'êtes pas du tout sûr de pouvoir y croire.

C'est que le salut en lui-même n'arrive pas soudain, dans un élan dramatique ou à

l'issue d'une promenade sur un nuage éblouissant – on y accède tranquillement, dans une chaise, au sein d'un groupe de gens comme vous et moi.

Et rien ne vous oblige à aller au paradis ou en enfer si vous ne le voulez pas. Vous pouvez être totalement libre d'aller où bon vous semble. Et vous pouvez être immortel tout en gardant votre corps, votre famille et vos amis.

Nous vous offrons le plus précieux des cadeaux. La liberté de l'immortalité – dans les faits, en toute honnêteté.

Vous êtes un esprit. Vous êtes votre âme. Vous n'êtes pas mortel. Vous pouvez être libre.

Les bras de Dieu vous sont grand ouverts.

Il vous faudra payer pour votre liberté, mais vous ne dépenserez pas plus que vous ne le souhaitez. Et cette somme, dans ce monde matériel, nous permettra de libérer un autre être.

Peut-être aurez-vous envie de vous attarder et d'aider les autres à être libre. Il vous faudra alors étudier et travailler.

Nous embrassons l'humanité, sans distinction de races, de convictions ou de confessions. Nous œuvrons avec le croyant comme avec l'athée. Votre droit d'appartenance à n'importe quelle église s'inscrit dans votre liberté. Non seulement nous respectons votre culte comme un droit sacré, mais vous nous verrez sans doute insister pour que vous ne changiez pas de croyance et ne



quittiez pas la congrégation à laquelle vous appartenez.

La Scientologie est une science qui consiste à savoir comment savoir. En Scientologie, les mystères de l'existence sont devant les yeux des hommes. Les docteurs en théologie formés à la Scientologie savent comment savoir, donc savent aussi comment vous libérer de la douleur, du chagrin, de la souffrance et de l'infini désespoir de cette vallée de larmes.

Nous n'allons pas vous égarer. Il est dit dans le code du scientologue : (3) "de refuser d'accepter d'auditer ou de refuser d'accepter de l'argent de toute personne ou groupe que je sens que je ne peux pas aider honnêtement". La scientologie peut rendre libre l'âme

humaine et délivrer le corps de la douleur.

L'homme peut sauver son âme. Nous savons comment. Si un homme ne veut pas être sauvé, c'est une décision qu'il doit prendre de lui-même et pour lui-même. L'invitation est lancée. A vous de l'accepter. Si vous ne souhaitez pas y répondre, cela aussi relève de votre liberté.

Le paradis attend. Au moins avons-nous, pour certains, fermés les mâchoires béantes de l'enfer.

L. Ron Hubbard
Fondateur

L. Ron Hubbard : un portrait



L'auteur de ces mots est L. Ron Hubbard, humaniste, éducateur, administrateur, artiste et philosophe. Ils reflètent ses vues sur la vie et sont une entrée en matière appropriée pour un nouvel ouvrage sur ce véritable homme de Renaissance.

Ce livre de 130 pages, "L. Ron Hubbard : un portrait" est sorti récemment mais il est déjà infiniment prisé de tout un chacun, qu'il soit scientologue ou non.

Ses pages sont une chronique de la vie et de l'œuvre d'un homme remarquable, le fondateur de la religion de Scientologie, et de l'influence que le travail d'une vie entière a eu dans le monde entier sur des millions de personnes.

Un portrait est l'une des descriptions les plus vivantes qui soient de l'homme et de ce qu'il a accompli, y compris ses exploits dans de nombreux do-

maines : il fut, entre autres, écrivain, pilote de haute voltige, explorateur, musicien, sergent instructeur dans les marines américains, officier dans les services de renseignements de la Marine, photographe, journaliste, officier spécial dans le département de la police de Los Angeles, horticulteur, capitaine au long-cours. C'est le portrait d'un homme qui est loin d'être ordinaire et qu'il est difficile de classer dans une catégorie quelle qu'elle soit.

Pour acheter un exemplaire de "L. Ron Hubbard : un portrait", écrivez à l'Église de Scientologie à New Era publications, 105, rue des Moines, 75017 Paris.

Des exemplaires gratuits sont disponibles pour les autorités religieuses, les membres officiels du gouvernement et la presse à cette adresse.

ADRESSES

Ethique & Liberté
Directeur de la Publication : Danièle Gounord
Photos : Ethique & Liberté
Rédaction et siège social : 7, rue Jules César - 75012 Paris - Tél. : 44 74 61 68
N° ISSN : 1169-3711

Depot légal à parution n°6, septembre 1996.
Publié par l'association Ethique & Liberté.
Impression : Théta Graph - Villeneuve-le-Roi

Copyright 1996. Ethique & Liberté, Tous droits réservés.
Scientologie, Dianétique sont des marques déposées, détenues par RTC et utilisées avec son autorisation. La Scientologie est une philosophie religieuse appliquée. Nous remercions la L. Ron Hubbard Library pour l'autorisation de reproduire des passages de l'œuvre de L. Ron Hubbard. Toute reproduction partielle ou intégrale des articles de ce numéro est autorisée après accord écrit d'Ethique & Liberté.

Pour plus d'information sur la Scientologie, composez le (1) 45 26 15 97 ou contactez l'une des Eglises ou Missions suivantes :
ILE-DE-FRANCE : 7, rue Jules César, 75012 Paris - Tél. : 43 44 00 00 • Centre Culturel de l'Église de Scientologie : 69 rue Legendre, 75017 Paris - Tél. : 46 27 65 00.

LYON : 3, place des Capucins, 69001 Lyon-Terreaux - Tél. : (16) 78 28 29 98 • ANGERS : 21, rue Paul-Bert - 49100 Angers - Tél. : (16) 41 87 80 94 • CLERMONT-FERRAND : 6, rue Dulaure, 63000 Clermont-Ferrand - Tél. : (16) 73 92 62 95 • SAINT-ETIENNE : 24, rue Marengo, 42000 Saint-Etienne - Tél. : (16) 77 25 24 64 • NICE : 28, rue Gioffredo, 06000 Nice - Tél. : (16) 93 85 77 11 • TOULOUSE : 31, rue Bernard Mule, 31400 Toulouse - Tél. : (16) 61 23 07 10 • BORDEAUX : 55, rue des Ayres, 33000 Bordeaux - Tél. : (16) 56 52 03 25 • MARSEILLE : 58, rue Saint-Savournin, 13001 Marseille - Tél. : (16) 91 92 75 30 • BELGIQUE - BRUXELLES : 61, rue Prince-Royal, 1050 Bruxelles - Tél. : (19) 511 87 60 • SUISSE - LAUSANNE : 10, rue de la Madeleine, Lausanne - Tél. : (19) 021 323 86 30 • GENÈVE : 9, route de Saint-Julien, 1227 Carouge, Genève - Tél. : (19) 022 300 39 79.